

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2194 - LUNDI 22 DÉCEMBRE 2014

POINTE-NOIRE / JUSTICE

Guy Euloge Nkaya Miyalou
alias « Ya Guy » et son complice
condamnés à la peine de mort

Auteurs d'assassinats d'un jeune cadre de la société Total, de sa fille et de son cousin, le 7 août à Pointe-Noire, Guy Euloge Nkaya Miyalou et son complice, Jean Richard

Mabengué Mabengué, ont été condamnés à la peine de mort par la cour d'appel de cette ville. Convaincu de la gravité des faits constituant les crimes d'assassinat et tentative d'as-

sassinat, le tribunal dirigé par Michael Pambou n'a accordé aucune circonstance atténuante ni un sursis aux prévenus.

Page 23



VIE DES PARTIS

L'Upads réitère ses
conditions de participation à
un dialogue national

Au sortir de la session de son conseil national, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) a publié une déclaration à travers laquelle l'ancien parti au pouvoir (1992-1997) prend position sur le changement de la constitution et la tenue d'un dialogue national.

Concernant ce dernier point,

le premier parti de l'opposition parlementaire au Congo souhaite l'implication de la communauté internationale, notamment dans le processus électoral, et une recherche des voies et moyens de mise en œuvre des conclusions des concertations politiques de 2012 et 2013 à Dolisie et Ewo.

Page 2

MUNICIPALISATION ACCÉLÉRÉE DE LA SANGHA

Les Grands travaux
mettent les bouchées
doubles

Après la récente visite des chantiers d'infrastructures retenues dans le cadre de la municipalisation accélérée du département de la Sangha, le ministère en charge des Grands travaux a pro-

cedé à l'ouverture des offres relatives à la construction d'édifices publics à Ouesso. L'hôtel de ville et l'hôtel du plan font partie, entre autres, des projets en chantier qui vont allonger la liste

constituée jusque-là par le Palais présidentiel, l'aéroport, le stade et l'hôpital général déjà en cours de réalisation dans le chef-lieu du département de la Sangha.

Page 6

ÉTATS-UNIS / RUSSIE

Vers une rupture de longue durée



Barack Obama



Vladimir Poutine

Les récentes déclarations des officiels américains et russes augurent d'une tension grandissante entre les États-Unis et la Russie. À la Maison Blanche, comme au Kremlin, le ton monte, les avertissements se

multiplient, le fossé se creuse davantage. En fin de compte, Washington et Moscou ont suffisamment de dossiers stratégiques communs à gérer que leurs intérêts réciproques, trop diver-

gents, éloignent l'une de l'autre les deux superpuissances de l'époque de la guerre froide que la chute du Mur de Berlin n'a finalement pas réussi à réconcilier.

Page 9

MUSIQUE

La mascotte du Fespam 2015
présentée au public

L'œuvre de l'artiste Louis Richard Mpanzou a remporté le prix de la mascotte de la dixième édition du Festival panafricain de musique (Fespam) prévue du 18 au 25 juillet prochain à Brazzaville.

Le choix du jury, dirigé par Bienvenu Boudimbou, s'est porté sur « la trompette enchantée », telle que débaptisée par son auteur, représentant une corne taillée de façon plus ou moins traditionnelle et montrant un danseur qui porte une jupette en raphia, colorée de vert, jaune, rouge et noir.

Déjà victorieux du même concours lors de la précédente édition du Fespam, Louis Richard Mpanzou, qui a également gagné le concours de la mascotte des 11e Jeux africains de Brazzaville 2015, a indiqué que son secret réside dans le



respect et la décortication du thème de chaque événement.

Page 14

ÉDITORIAL

A tous

Page 2

ÉDITORIAL

Atouts

La baisse des cours du pétrole n'étant apparemment pas réversible à bref délai, nous allons devoir nous serrer sérieusement la ceinture dans les mois à venir. Mais faut-il s'en alarmer et pleurer à chaudes larmes parce que le budget de l'État s'en trouvera affecté ? Évidemment non. S'il est vrai, en effet, que la dépense publique risque de se réduire fortement dans un avenir proche, ce qui ne manquerait pas d'avoir des effets négatifs sur la croissance de l'économie nationale, il l'est tout autant, sinon même plus, que nous avons, nous Congolais, tous les moyens nécessaires pour franchir sans encombre cette étape difficile.

Nous pouvons, en premier lieu, accélérer le processus de rationalisation des engagements financiers de l'État. Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour constater que, dans de nombreux domaines, des économies substantielles sont possibles pour compenser la baisse des recettes procurées par le pétrole. Mieux cibler les investissements publics, mieux contrôler l'usage fait de l'argent que versent les contribuables dans les caisses de l'État, mieux gérer les administrations nationales ou locales n'a rien d'impossible et permettrait d'économiser des sommes considérables.

Nous pouvons, en second lieu, gérer de façon plus efficace, plus profitable pour la nation congolaise, les immenses ressources dont la nature nous a gratifiés et qui ne procurent pas, ou ne procurent plus, les recettes financières attendues. Sans remettre en question les accords conclus avec les grandes compagnies qui les exploitent, il est possible de tirer un meilleur parti de ce capital hors norme dont une exploitation plus judicieuse nous permettrait de franchir, sans encombre, l'obstacle qui se dresse sur la route que nous empruntons pour parvenir au développement durable.

Nous pouvons, en troisième et dernier lieu, attirer vers nous de nouveaux investisseurs et tirer ainsi un plus grand profit de notre capital national. Pour ne citer que cet exemple, nombreuses de par le vaste monde sont les entreprises qui pourraient mettre en valeur les terres, les rivières et les étangs, les bois et les forêts qui font de notre territoire l'un des plus riches, potentiellement, de cette partie de l'Afrique. Perçu à juste titre comme un pays stable où l'on peut investir sans risque, le Congo a, entre les mains, des atouts qu'il n'a pas encore véritablement posés sur la table.

Allons-nous donc agir pour conjurer le mauvais sort ?

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

L'Upads réitère ses conditions de participation à un dialogue national

Lors de la deuxième session du conseil national de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), tenue les 18 et 19 décembre à Brazzaville, le premier secrétaire de ce parti, Pascal Tsaty-Mabiala, a une fois de plus appelé au respect des règles constitutionnelles au moment où le débat politique prend de l'ampleur.



Pascal Tsaty-Mabiala à l'ouverture de la session

Après avoir peint le contexte international marqué par de graves crises en Europe, au moyen orient et en Afrique, Pascal Tsaty-Mabiala est revenu sur les points saillants qui ont marqué 2014 qui s'achève avec la publication des résultats du recensement administratif spécial, la tenue des élections locales et l'installation des conseils exécutifs des communes et départements du pays.

Abordant ensuite les sujets de fond qui animent les débats dans certains milieux politiques, le premier secrétaire de

l'Upads a rappelé les exigences de son parti sur certaines de questions : l'indépendance de la commission électorale, l'adaptation de la loi électorale, l'introduction de la biométrie et du bulletin unique. « Ces exigences sont les conditions d'une élection crédible que le Congo n'a plus organisée depuis celles de 1992 et 1993 », a-t-il déclaré ajoutant : « L'année 2015 qui précède 2016 doit être consacrée à la préparation de la prochaine élection présidentielle à laquelle le Congo ne peut

échapper et le chef de l'État ne peut se présenter. »

« Touche pas à ma constitution ! »

Il a, à cet effet rappelé à l'auditoire qu'à la lecture objective de la constitution de 2002, celle-ci ne prévoit pas de recours au changement. Tout au plus, a-t-il indiqué, à la révision des dispositions qui sont hors du champ des articles 57 et 185 même si la souveraineté appartient au peuple qui l'exerce par voix du suffrage universel ou par référendum. Il a ajouté qu'en se référant à l'article 86 de la loi fondamentale, celui-ci encadre le champ du référendum qui n'est strictement ouvert qu'à certaines matières au nombre desquelles : l'organisation des pouvoirs publics, les garanties des droits et libertés démocratiques, l'action économique et sociale de l'État et l'autorisation pour la ratification d'un traité.

La situation économique et sociale du pays interpelle aussi l'Upads.

Pendant plus de dix ans, a souligné Tsaty-Mabiala, le quotidien des Congolais n'a guère changé. Et au moment où s'annonce une décline des recettes pétrolières en raison de la contraction du marché, il est à craindre une situation encore plus dramatique, a-t-il renchéri. Sur l'état de l'école congolaise, Tsaty-Mabiala a fait remarquer que celle-ci est au plus bas au regard des enseignements dispensés. Pour terminer, Pascal Tsaty Mabiala a exhorté ses partisans à aller au-delà de l'émotion et à donner de la cohérence à leurs aspirations.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras

Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndongo, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngoni

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
Diffusion Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

ÉCHÉANCE 2016

Les partis du centre et la société civile soutiennent l'idée du dialogue politique

La Dynamique pour la convocation d'un dialogue national inclusif a été mise en place, le 20 décembre à Brazzaville. Le but est de favoriser l'adhésion massive à cette initiative, tant des partis politiques que de l'ensemble des Congolais.

Le groupement des partis du centre, le Rassemblement pour la démocratie et le développement ainsi que l'Association des droits de l'homme et de l'univers carcéral (Adhuc) se mobilisent pour affiner le processus démocratique et consolider la démocratie. Cette dynamique invite le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, à convoquer, dans l'intérêt supérieur de la nation, un dialogue politique inclusif. Selon leur conception, ce dialogue politique aura pour mission de cimenter la cohésion et l'unité nationale d'ouvrir une réflexion et de clarifier les divergences politiques. Le dialogue souhaité devra également s'atteler à mettre en œuvre, dans l'apaisement, les réformes politiques avant les futures élections présidentielles.

« Cette année a été fortement marquée par le débat sur la Constitution du 20 janvier 2002. Nous avons eu l'idée de convier l'ensemble de la classe politique à l'apaisement, au dialogue et au consensus pour préserver la paix, la cohésion

sociale et l'unité nationale à travers l'Initiative nationale pour l'apaisement (INA) », a déclaré le président de l'INA, Bokamba Yangouma. Au passage, il a salué l'adhésion des uns et des autres à cette initiative « salubre ». Persuadé que le dialogue demeure la chose la mieux partagée par les dirigeants politiques du Congo.

Le président du Front uni des républicains congolais (Furc), Raymond Timothée Mackitha, est, pour sa part, revenu sur les deuils et les événements tragiques que le Congo a connus. « Aujourd'hui l'horizon s'assombrit à nouveau. Il est urgent de prévenir; d'exorciser l'éventualité d'un autre chemin de croix ». Pendant cette période de tourmente, dit-il, nous reprenons notre bâton de pèlerin pour appeler à l'éveil de nos sentiments patriotiques. « Il s'agit de sauver la paix par le dialogue en organisant une discussion sans préalable et sans tabou dans le respect mutuel des personnes, des opinions. C'est l'unique voie qui



Une vue des représentants des partis politiques et de la société civile

nous est offerte pour surmonter nos divergences et aboutir à des convergences salutaires. Ensemble, nous pourrions sauver la démocratie et la paix, aspiration profonde des Congolais dans leur ensemble », a soutenu Raymond Timothée Mackitha.

Dans le même cadre, Loamba Moké, président de l'Adhuc, a cité l'article de la Constitution du 20 janvier 2002 qui sti-

pule que « La République du Congo est un état souverain, indivisible, laïc, social et démocratique ». Avant de rappeler que « La question de l'avenir politique de notre pays se pose avec acuité. C'est dans ce contexte que l'Adhuc sans être partisane d'une tendance politique donnée propose le respect des règles démocratiques et le respect des principes fondamentaux des

droits humains »

Ainsi les partis et groupements politiques du centre invitent l'ensemble des Congolais à soutenir l'initiative du dialogue qui ne doit avoir ni un vainqueur ni un vaincu sauf le peuple congolais. Les partis ralliés à cette cause signeront, dans les prochains jours, un manifeste pour la convocation d'un dialogue politique inclusif.

Josiane Mambou Loukoula

LE FAIT DU JOUR

La surenchère se porte bien !

Va-t-on aller au dialogue national, préconisé par la classe politique congolaise, dans une peur généralisée ? Les politiques eux-mêmes, pourraient-ils, en montant en épingle tant de suspicions entre eux, parvenir au consensus qu'ils recherchent à corps perdu depuis un long moment ? Veut-on réellement d'une concertation nationale dont l'objectif serait réellement de « donner la priorité au Congo » comme on le claironne souvent chez nous en temps d'incertitude ?

Cette série de questions pour revenir un temps sur la déclaration publiée, le 15 décembre à Brazzaville, par le « Collectif des partis de l'opposition congolaise signataires de la déclaration du 17 août sur les élections législatives de 2012 ». Cette déclaration ouvrait l'échange entre les leaders du Collectif et la presse à l'occasion de la rentrée politique de ce groupement de l'opposition, dite radicale, resté silencieux depuis un moment. Longue de 10 feuillets,

elle témoignait sans doute de l'importance des points inscrits à son actualité.

Au demeurant, pour qui a suivi les précédentes sorties des dirigeants de cette opposition, il n'y avait pas beaucoup de nouveauté dans leur préliminaire. Les questions portant sur les « atteintes aux droits de l'homme et aux libertés démocratiques », aux « menaces et intimidations », à « la Constitution du 20 janvier 2002 », au « dialogue politique » ont toujours été au cœur des retrouvailles des formations politiques de cette obédience. À y regarder de près, on peut dire qu'il y avait à boire et à manger, non pour fermer les yeux sur ce qui est écrit, mais pour voir que la marge de dénonciations approche souvent de la grosse surenchère politique.

Prenons le passage sur « les menaces et autres mesures d'intimidation » sur lequel l'opposition, dans sa déclaration du 15 décembre, a pensé offrir à l'opinion plus de ré-

vélations. D'après ce discours, le Congo serait aujourd'hui une base de repli de toutes les forces négatives recrutées à grands frais par le pouvoir en place pour, répètent les signataires de cette déclaration, « se maintenir ». Devrait-on penser que de son côté l'opposition a aussi mobilisé ses propres hommes pour donner le change à une éventuelle bataille finale ou veut-elle simplement être rassurée par les autorités que ce qu'elle décrit relève du fantasme ?

Néanmoins, ces déclarations sont de nature à créer le doute parmi les paisibles citoyens. Comme si, pour mieux se faire entendre, l'opposition avait intérêt à exploiter la peur ou à l'entretenir afin qu'entre eux les Congolais cultivent la haine des autres. Imaginer que l'on serait aujourd'hui entouré de mercenaires ukrainiens, serbes, kosovars, syriens, marocains, iraniens, Hezbollah libanais, de milices MLC de Jean Pierre Bemba, d'ex-DSP et ex-FAZ de Mobutu, de compagnons

de Faustin Munene, d'Hutus Interhamwé, d'ex-soldats de Savimbi, introduit dans la Cité une dose de psychose dont on ne saurait deviner le prestige qu'en tirent les signataires de la déclaration.

Si c'est dans cet esprit de superstition avérée que sera convoqué le dialogue national, il y a fort à craindre que les acteurs concernés ne se penchent réellement sur les problèmes du Congo qu'ils entendent résoudre à cette occasion. Mais, peut-être est-ce une façon pour l'opposition radicale de mettre la pression pour espérer arracher la parité dans les instances d'organisation de cette réunion ? Elle emprunte de cette façon un chemin qui risque fort malheureusement de miner la confiance au sommet des partis politiques et faire dire au peuple qu'au fond, c'est bien pour leurs propres intérêts que les hommes qui aspirent à le diriger se déchirent.

Gankama N'Siah



AVIS D'APPEL D'OFFRES

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE ECOBANK CONGO - BRAZZAVILLE

1- Le présent Appel d'Offres est lancé par ECOBANK CONGO pour la sélection d'entreprises en vue de la construction de son siège social à BRAZZAVILLE (République du Congo).

2- Cet appel d'offres a pour objet l'exécution des travaux des lots définis comme suit :

LOTS	DESIGNATION
LOT 1 :	TERRASSEMENTS GENERAUX, VRD, ESPACES VERTS, GROS ŒUVRE, ETANCHEITE, PLOMBERIE / APPAREILS SANITAIRES.
LOT 2 :	MURS RIDEAUX, REVETEMENTS AGRAFES DE FACADE
LOT 3 :	CLIMATISATION, VENTILATION, DESENFUMAGE
LOT 4 :	ELECTRICITE, INFORMATIQUE, VIDEO SURVEILLANCE, CONTROLE D'ACCES
LOT 5 :	SYSTEME DE SECURITE INCENDIE
LOT 6 :	APPAREILS ELEVATEURS
LOT 7 :	GROUPES ELECTROGENES
LOT 8 :	REVETEMENTS DURS ET SOUPLES, FAUX-PLAFOND, MENUISERIE BOIS, PEINTURE, SERRURERIE.

3 - Cette consultation est ouverte aux entreprises expérimentées dans ce type de projet.

Elles doivent être aptes à réaliser dans les conditions requises, les prestations objet de la présente consultation, pour autant qu'elles satisfassent aux conditions et règlements fiscaux et professionnels en vigueur et énumérées dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres relatif à chaque lot.

4 - Les Marchés issus de cet appel d'offres seront financés par ECOBANK CONGO ;

5 - Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être retiré par les soumissionnaires contre le paiement des frais de dossier de FCFA deux millions (2 000 000) à partir du **15 décembre 2014, à 10 heures 00** minute à l'adresse suivante :

ECOBANK CONGO
Avenue du camp,
Immeuble de l'arc 3e étage
Brazzaville - République du Congo
B.P 2485

Tel: (242) 06 621 08 08 / 05 778 79 08

6 - Toutes les offres doivent être déposées au plus tard le 26 Janvier

2015, à 16 heures 00 minute, au Secrétariat du Directeur Général, à l'adresse indiquée ci-dessus.

7- L'Entreprise établira sa proposition en se conformant au cadre de décomposition du prix global et forfaitaire des différents chapitres.

Le cadre n'est cependant pas limitatif et les quantités mentionnées sont données à titre indicatif sans engager de quelque manière que ce soit la responsabilité du Maître d'Ouvrage, du Maître d'Ouvrage Délégué et du Maître d'œuvre.

L'Entreprise doit, sous sa propre responsabilité, compléter et ou rectifier les quantités autant que de besoin. Elle devra faire apparaître toutes différences ou appréciations qu'elle aura rencontrées au cours de l'étude du dossier.

La communication de ce document à l'Entreprise ne modifie donc en rien le caractère global, forfaitaire et non révisable du prix, et le délai maximum d'exécution contenu dans la soumission.

La responsabilité de l'Entreprise dans la recherche, l'exploitation, la mise en œuvre, la conformité des matériaux nécessaires à l'exécution des travaux, selon les spécifications des pièces écrites, demeure totale.

8 - Les Soumissionnaires peuvent obtenir des informations supplémentaires sur le Dossier d'Appel d'Offres aux adresses suivantes :

AGENCE ARCHI 2000
Abidjan Plateau, Avenue Noguès
Immeuble Trade Center 1^{er} étage
18 BP 1403 ABIDJAN 18 - COTE D'IVOIRE
Tel : (225) 20 32 32 68
Fax : (225) 20 32 32 76
e-mail : archi2000@archi2000.ci

ECOBANK CONGO
Avenue du camp,
Immeuble de l'arc 3e étage
Brazzaville - République du Congo
B.P 2485

Tel: (242) 06 621 08 08 / 05 778 79 08

9- La période de validité des offres devra être de **quatre-vingt dix (90) jours**, à compter de la date limite de remise des offres.

10- L'Entreprise est tenue de proposer le planning de ses travaux sur un délai global maximum n'excédant pas **vingt mois (20) mois y compris trois (03) de préparation.**

Toute offre proposant un délai supérieur au délai maximum sera rejetée.

11- Les résultats du présent Appel d'Offres seront affichés dans les locaux du siège de **ECOBANK CONGO** et communiqués à chaque soumissionnaire par courrier.

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Le dialogue n'est pas un prétexte pour consacrer l'impunité »

Martin Ziguele, ancien Premier ministre de Centrafrique, Jeune Afrique N°2813 du 7 au 13 décembre 2014

« Le sous-développement n'est pas le résultat d'un handicap (absence de ressources ou de capital) mais d'une véritable inadaptation des hommes aux structures économiques du monde industriel »

Michel Dangibeaud, cité par Patric Sane, Comité d'initiatives du Club des intellectuels & cadres intellectuels Républicains (Cicr), Sénégal, Le Quotidien, 12 décembre 2014

« Nous pensons que sans des investissements dans les services sociaux, dans les secteurs de la santé, dans l'éducation, il nous sera difficile de tirer profit du dividende démographique. »

Mabingué Ngom, Sénégalais, directeur des programmes au FNUAP, RFI, 19 décembre 2014

« Boko Haram opère comme un cancer... Donc c'est un danger réel. Malheureusement ce groupe est équipé à un niveau tel qu'aucune armée de cette sous-région, prise toute seule, ne peut résister au phénomène de Boko Haram tel qu'on le voit aujourd'hui. »

Abdoulaye Bathily, représentant du secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, RFI, 17 décembre 2014

« L'école publique doit se donner les moyens d'être une institution récompensant le mérite et l'effort. L'existence des classes et filières d'excellence, dotées de moyens à la hauteur, est l'un des instruments de cette nécessaire politique. »

Nicolas Dupont-Aignan, Député français (Essonne), président de Debout la République, Le Point, 11 décembre 2014

RÉGULATION DES MÉDIAS

La Centrafrique sollicite l'expertise du Congo

La délégation du Haut conseil de la communication de la République centrafricaine, conduite par son président, José Richard Kouambi, séjourne au Congo depuis le mardi 16 décembre.

Le 19 décembre, une séance d'échange d'expérience a été organisé avec le Conseil supérieur de la liberté de communication du Congo (CSLC), au siège du ministère de la Justice. José Richard Kouambi a expliqué que son pays est actuellement en pleine crise politique et se prépare à organiser les élections politiques générales en 2015. Il a reconnu par ailleurs que le Congo dispose de plusieurs atouts dans le domaine de la régulation des élections. Il a insisté sur le fait que le Congo qui était dans une situation similaire après la guerre civile de 1997 peut véritablement inspirer la Centrafrique.

Face à cette demande, le président du CSLC, Philippe Mvouo, a exprimé toute la disponibilité du Congo quant à

la collaboration avec le Haut conseil de la communication de la République centrafricaine. Afin d'approfondir les échanges d'expérience, plusieurs communications ont été présentées par les collaborateurs du CSLC. Elles portaient sur la présentation de l'institution ; le traitement des plaintes ; la régulation au quotidien et l'expérience congolaise en matière de régulation des médias en période électorale. Le secrétaire administratif par intérim du CSLC, Théophile Mieté Likibi s'est chargé de parler des missions, de l'organisation et du fonctionnement de l'institution. Il a surtout insisté sur son indépendance et la liberté que lui donne la loi pour la prise des décisions. Pour sa part, Michel Rudel Ngandziami, président de la commission juridique et administrative, a présenté à la délégation centrafricaine la manière dont sont traitées les plaintes au niveau du conseil. Des plaintes provenant des personnes physiques et morales et des autos saisines du conseil. Le directeur technique du

CSLC, Jean Mangily, a saisi cette occasion pour présenter des difficultés que rencontre le conseil dans l'élaboration du monitoring des médias eu égard à l'absence d'un appareil approprié pour cette opération. Il a mis un accent particulier sur la difficulté de réguler les médias en ligne. À ce sujet, les intervenants ont relevé que les études sont en train d'être menées pour une régulation efficace des médias qui diffusent sur Internet. La Chine seule est actuellement capable de les réguler. Autre intervenant : le conseiller administratif et juridique du président du conseil, Paul Herve Kengouya. Les échanges qui ont suivi ont été très enrichissants. La délégation centrafricaine a mis à profit son séjour à Brazzaville pour visiter un échantillon des médias publics et privés installés à Brazzaville. Sans oublier le Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza. Au programme, la signature, ce lundi 22 décembre, d'un protocole d'accord de coopération avec le CSLC.

Roger Ngombé

TRANSPARENCE

Le rapport de l'Itie exercice 2013 disponible en 2015

Ce retard est dû au manque d'informations sur certaines entreprises évoluant dans le secteur extractif en République du Congo. Afin de surmonter cette difficulté, l'administrateur indépendant a demandé au gouvernement de s'impliquer.

Magali Kreitman a émis ce souhait lors de la présentation, le 18 décembre à Brazzaville, du rapport provisoire de l'exercice 2013. Le document qui porte sur l'initiative pour la transparence dans les industries extractives (Itie) a été remis à trois ministres directement concernés par cette question : le ministre des Finances, celui des Mines et celui des Hydrocarbures. « Toutes les recommandations qui sont formulées dans le rapport Itie font partie des points sur lesquels le Congo devra justifier la mise en œuvre des réformes. Et, c'est sur cette base aussi que le Congo sera validé

en tant que pays conforme », a indiqué l'administrateur indépendant avant d'encourager le bon fonctionnement du processus Itie au Congo.

« Nous allons nous atteler à demander aux sociétés de transmettre les données afin de finaliser le rapport. Et c'est à l'issue de ce travail que nous saurons si le Congo est transparent. À écouter les présentations faites, il semble que le Congo étant conforme à l'Itie, travaille dans les normes et la transparence. Nous continuons à travailler dans la transparence pour éviter les spéculations », a rassuré le ministre des Hydrocarbures, Raphaël Loemba. Parmi les éléments qui figureront dans le document attendu, on note : l'ensemble des paiements des sociétés minières et pétrolières à l'État ainsi que l'ensemble des recettes venant des industries extractives au trésor public. « Ces

paiement doivent être authentifiés et certifiés par des auditeurs externes notamment les commissaires aux comptes. Les dispositions sont déjà prises pour que la Cour des comptes puisse certifier les déclarations des entités de l'État », avait indiqué le président de l'Itie, Michel Okoko, lors de sa concertation avec l'administrateur indépendant. Rappelons que c'est en 2013 que la République du Congo avait accédé au statut de pays « conforme », à l'Itie. Un niveau qui risque de connaître un coup car la coalition congolaise « publiez ce que vous payez » avait épinglé le retard dans la publication du rapport Itie portant exercice 2013 alors qu'il était attendu au mois de septembre passé. Florent Michel Okoko avait reconnu que cette faiblesse était due aux entreprises qui n'avaient pas à temps réel leur déclaration.

Lopelle Mboussa Gassia



Une expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE!

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE	COUT
Managers : réussir ses entretiens annuels	3 jours	07 au 09 janvier 2015	350 000 FCFA
Assurer la fonction d'assistant (e) de direction: Perfectionnement	3 jours	14 au 16 janvier 2015	400 000 FCFA
Team building: Création et animation d'une équipe	3 jours	21 au 23 janvier 2015	350 000 FCFA
Pratique de la gestion des stocks et des approvisionnements	4 jours	27 au 30 janvier 2015	450 000 FCFA

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

CONGO

16,5 milliards FCFA pour améliorer le système des statistiques

Au regard de la déficience du système national de statistiques, un prêt de 2.496 milliards FCFA a été sollicité, par le gouvernement congolais, auprès de la Banque mondiale pour redynamiser le système.

Le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de financement entre la République du Congo et l'Association internationale de développement (AID), relatif au financement du projet de renforcement des capacités en statistiques, a été adopté à l'unanimité, le 18 décembre à Brazzaville, par l'Assemblée nationale.

Pour améliorer les rendements du système national de statistiques, le Congo financera ce projet à hauteur de 14.400 milliards FCFA. La contrepartie pour la mise en vigueur de l'accord, soit 8 milliards FCFA, sera versée avant la fin de l'année en cours. « *L'acompte prévisible en 2015, soit 3 milliards FCFA, figure dans les crédits, exercice 2015* », rassure le ministre des Finances, Gilbert Ondongo. Le prêt a été accordé sous conditions de remboursement, les 1er mai et novembre de chaque année.

Pour le ministre des Finances, la mise en œuvre du projet

contribuera fortement à la réalisation de la stratégie nationale du développement de la statistique. L'objectif est de renforcer les capacités de la statistique nationale et de promouvoir la demande des données statistiques. Ce projet permettra au système national de statistiques de produire et diffuser en temps opportun les statistiques fiables utiles à l'action du pouvoir public, ainsi qu'à la prise de décisions. La mise en œuvre du projet permettra également d'acquérir un personnel qualifié et de mondialiser les systèmes statistiques au moyen de la communication.

Il vise non seulement à contribuer à de meilleurs résultats en matière de développement et de bonne gouvernance par la collecte, la production, l'analyse et la diffusion des données de l'économie et la société congolaise, mais également au développement des institutions, des structures organisationnelles et des infrastructures.



Les députés en séance plénière

Outre cette affaire, les députés ont adopté le Projet de loi de règlement du budget de l'Etat, exercice 2013 et, le Projet de loi autorisant la ratification du protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation, relatif à la conven-

tion sur la diversité biologique. L'objectif de ce dernier est de permettre à un pays, d'avoir un meilleur accès à ses ressources, et un financement adéquat qui permet la conservation de la diversité biologique et l'utilisation durable de ces ressources. Ce protocole engage également chaque partie à prendre des

mesures législatives, administratives ou politiques nécessaires pour s'assurer que les avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques détenues par les communautés autochtones et locales sont partagés de manière juste et équitable entre les communautés.

Josiane Mambou Loukoula

MUNICIPALISATION ACCÉLÉRÉE DE LA SANGHA

Dix entreprises en lice pour la construction et l'équipement de l'hôtel de ville de Ouesso

L'ouverture des plis y relatifs s'est déroulée le 18 décembre, au siège du ministère de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, sous la direction de la coordonnatrice des marchés publics et de la réglementation aux grands travaux, Jacqueline Lydia Mikolo.

Le projet porte sur deux lots au premier rang desquels, la construction de l'hôtel de ville de Ouesso, à savoir la construction d'un bâtiment principal de type R+2, d'un local pour groupe électrogène, d'une guérite, d'un mur de clôture ainsi que des aménagements extérieurs et équipements.

Le deuxième lot concerne la construction des résidences du maire et du secrétaire général de la mairie de Ouesso. Il comprend : la construction d'un bâtiment plain-pied, d'une guérite, d'un mur de clôture et des aménagements extérieurs et équipements. Les dix entreprises soumissionnaires à ce projet sont : Quinding SARL, Congo Dahua Engineering, MBTP, Zhengwei Technique-Congo, Gifron Internationale, CGC-Internationale, Sitra-Congo, RAMCO, China Wu Yi et Serru Top. Les différents coûts proposés par l'ensemble des soumissionnaires concernant les deux lots vont de 2,4 milliards de FCFA à 4,9 milliards de FCFA. Et le délai d'exécution des travaux varie entre 7 et 13 mois.

Les entreprises adjudicataires seront connues après la session de la commission de passation des marchés publics qui se tiendra subséquemment.

Guillaume Ondzé

Bientôt la construction de l'hôtel du Plan à Ouesso

Le dépouillement des offres y relatives s'est déroulée le 19 décembre, au siège du ministère de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, sous la direction de la coordonnatrice des marchés publics et de la réglementation aux grands travaux, Jacqueline Lydia Mikolo.

Les travaux à réaliser portent sur la construction d'un bâtiment principal de type R+2, d'un local pour groupe électrogène, d'une guérite, d'un mur de clôture et des aménagements extérieurs et équipements. En effet, plusieurs entreprises se bousculent pour s'adjuger ce projet. Il s'agit notamment de: Quinding SARL, CGC, China Wu Yi, Congo Dahua-Engineering, Zhengwei-Technique Congo, MBTP, Sitra-Congo, Ets Bouka, RAMCO, BRCC et TAMAN. Les coûts proposés par l'ensemble des soumissionnaires oscillent entre 1,2 milliards de FCFA et 2,2 milliards de FCFA. Le délai d'exécution est varié entre 6 à 12 mois. Les entreprises soumissionnaires connaîtront leur sort le moment opportun.

G.O.

AMBASSADE DES ETATS-UNIS, BRAZZAVILLE
ANNONCE NUMERO 015-2014

OFFRE D'EMPLOI pour le poste de: Professeur de Langue Anglaise (Grade-FSN-08)

Nature du Contrat: Prestations de Services

Durée du Contrat: Une (1) année avec possibilité de renouvellement selon la disponibilité des fonds

Rémunération: Honoraires rémunérés sur la base des heures effectivement travaillées

DATE D'OUVERTURE: 15 Décembre 2014

DATE DE CLOTURE: 29 Décembre 2014

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche deux individus ayant un diplôme universitaire (LICENCE, MAITRISE, MASTER, CAPES...) en Science de l'Éducation ou en lettres (Langues Vivantes Etrangères ou Langue Anglaise) et ayant également une bonne maîtrise des langues anglaise et française; ainsi que les compétences professionnelles requises pour dispenser des cours de langue anglaise au Personnel Local de l'ambassade. Les intéressé(e)s auront entre autres tâches : Préparer les leçons; Donner des devoirs en classe ainsi que des exercices à faire; Corriger les dits devoirs ; en un mot Evaluer les apprenants. Les intéressé(e)s auront également d'autres tâches administratives dont la rédaction des rapports tels qu'ils lui seront assignés par le responsable du Programme de Langue.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site Internet:

<http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>.

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants :

06-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133 ou par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:

Management Officer

U.S. Embassy Brazzaville – Boulevard Denis Sassou N'Guesso

N°: 70-83 Section D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville.

Brazzaville, Republic of Congo

Merci de votre intérêt et Bonne chance!

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Le budget-programme au menu de la formation des cadres

Ce séminaire sur l'élaboration d'un Budget-Programme à l'horizon 2020 a réuni une vingtaine de programmeurs et gestionnaires de crédits. Il s'est achevé le 19 décembre à Brazzaville.

Cette formation débutée le 12 novembre a permis aux participants de comprendre les nouveaux enjeux qui attendent l'élaboration des budgets à venir. La chaîne de planification, la programmation, la budgétisation proprement dite, le suivi et l'évaluation (PDBSE) sont autant de notions qui sont aujourd'hui à la base de l'amélioration du fonctionnement des administrations. Des éléments qui ont meublé la formation des cadres du ministère de la Défense dont la cérémonie de clôture était patronnée par le commissaire général de brigade, directeur général de l'administration et des finances, Ambroise Mopendza.

Guillaume Ondzé

PRÉVENTION D'ÉBOLA

Les agents du groupement urbain territorial Maya-Maya sensibilisés à l'épidémie

Des officiers, sous-officiers et hommes de rang des unités ciblées du Groupement paracommando (GPC), du 1er Régiment d'artillerie Sol-Air et de la Base aérienne 01/20 sont concernés par cette campagne de prévention, de promotion de l'hygiène et de sensibilisation sur la transmission du virus Ebola

« Mieux vaut prévenir que guérir », dit un adage. Pour mettre en exergue ce dicton populaire, le ministère de la Défense nationale organise, à travers son unité de lutte contre la maladie, les premières journées thématiques sur la fièvre hémorragique à virus Ebola. En effet, les participants vont, durant cette période, être sensibilisés sur les différents modes de contamination, les risques et les mesures préventives pour éviter cette épidémie. « Tous les continents, toutes les races et toutes les catégories socio-professionnelles sont exposés à cette bourrasque épidémiologique qui, dans son offensive, attaque sur tous

les fronts, sans recule et fait des milliers de victimes. Aujourd'hui, le plus grand foyer est situé en Afrique de l'Ouest avec plus de 18 000 infectés et près de 6 900 décédés », a rappelé le colonel Vincent de Paul

de décès enregistré en Afrique de l'Ouest et des conséquences gravissimes occasionnées par la fièvre à virus Ebola, il était important de commencer avec la sensibilisation pour éviter de faire le médecin après la mort.

la société, étant donné que les agents ont des missions extérieures, notre haute hiérarchie militaire a pensé organiser cinq grandes journées qui vont porter essentiellement sur la thématique Ebola », a conclu le



La photo de famille

Okombi, le chargé de la communication, de la formation et des relations publiques de l'unité de lutte contre le Sida dudit ministère.

Selon lui, au regard du nombre

« Notre sous-région est, certes jusque-là épargnée, mais elle n'est pas totalement à l'abri des assauts de cet ennemi invisible. Les Forces armées congolaises font également partie de

colonel Vincent de Paul Okombi, annonçant que cette campagne se poursuivra dans les autres zones militaires et casernes du pays.3.

Parfait Wilfried Douniama

RELIGION

Des pasteurs suivent une formation classique et complémentaire

L'Institut théologique et pastoral dénommé « Institut moisson des assemblées de Dieu au Congo », a lancé, depuis le 15 octobre, à Brazzaville une formation de base et de recyclage destinée aux pasteurs des églises au Congo.



Les étudiants en plein cours «crédit-adiac»

Cette formation qui va durer trois ans porte sur deux modules. Le premier, la théologie, concerne l'étude de la bible, l'histoire de l'église, la géographie biblique, la religion et les langues bibliques. Le deuxième module est consacré à l'étude des langues étrangères, dont le français et l'anglais, du management, de la gestion administrative et financière ainsi que de la technologie de l'information et de la communication.

Pour cette première année, dix-huit étudiants sont sélectionnés pour suivre des enseignements dispensés par quatre pasteurs dont un des Assemblées de Dieu de la France et trois du Congo Brazzaville. Modeste Destin Ulrich Tchissafou, un des étudiants, apprécie l'ambiance de la formation. « Je compte faire bon usage de ces enseignements qui m'aideront, en ma qualité de pasteur, à bien gérer les hommes. Les saintes écritures s'appuient sur les hommes et parlent d'eux donc se former est primordial », a-t-il résumé.

Le directeur de cet institut, le Pasteur Charles André Malonga a, pour sa part, souligné que la formation ne pouvait pas être seulement axée sur les saintes écritures parce que l'humanité est à l'ère de la mondialisation. L'institut a trouvé nécessaire de former ces jeunes étudiants dans d'autres domaines qui contribuent au développement de la société. Notons que cet Institut a été créé par l'association Moisson des Assemblée de Dieu au Congo (Amadac), en partenariat avec la mission française.

Lydie Gisèle Oko

TRANSPORTS

« Louzolo » dans les trains...

La communauté religieuse de Louzolo-Amour ferait bien de compatir aux voyageurs du chemin de fer.

Si le chemin de fer a fait des efforts pour assurer le transport de ses voyageurs, ceux-ci marquent par moments comme des à-coups. L'arrivée du train Gazelle a nettement rehaussé le niveau de ses prestations, c'est vrai. Les voyageurs peuvent accomplir le trajet Pointe-Noire - Brazzaville dans de bien meilleures conditions. À l'intérieur, le service aussi bien côté sécurité, restauration ou pour les conditions générales, la climatisation n'étant pas de trop en ces temps de grandes chaleurs. Tout semble y avoir été pensé pour aller d'une traite d'un point à l'autre sans les gros inconvénients d'il y a quelque temps (ce serait encore meilleur sans un système de vente de tickets compliqué pour rien).

Pourtant, il reste de sérieux efforts encore à faire à destination des populations riveraines de la voie ferrée, dans les tronçons inter-capitales (politique et économique). Pour celles-ci, restent valables les anciens « express », gloire d'hier et, surtout, le fameux train dit « Air Pool ». Pour aller de Nkayi, par exemple, à Mindouli ou Matoumbou, ce vieux tortillard reste le seul recours pour qui veut aller vendre manioc, haricot ou bananes vers l'agglomération offrant le plus de garanties de retour sur investissement, comme

diraient les économistes. Mais il faut en payer le prix, au propre comme au figuré.

Mais « Air Pool » souffre. De sa vétusté, de son effroyable manque d'hygiène, du peu de voitures ayant des places assises ou du peu de celles dont les sièges tiennent. C'est pourquoi, lorsqu'une communauté religieuse comme la secte « Louzolo-Amour » réquisitionne un ou deux wagons pour convoyer ses adeptes vers quelque lieu de culte, entre Kibossi (son siège, où ne s'arrête que ce train) et d'autres localités de la voie ferrée, c'est littéralement la mort. Car la disponibilité des places pour les autres voyageurs s'en trouve réduite d'autant.

Et, naturellement, les contrôleurs sont d'une exemplaire

recevoir l'accord à s'engager sur la voie. Il est arrivé qu'on le « relègue » sur un tronçon de garage, sans explication. Aux gares de changement d'équipes de mécaniciens, il est arrivé que « Air Pool » soit retenu plus de trois ou quatre heures sans garantie d'arriver à destination. Ce peu de souci pour les voyageurs confine à de l'irresponsabilité de la part du CFCO.

L'habitude consolidée de « Louzolo-Amour » de réquisitionner autant d'espace pour elle seule, au détriment des autres voyageurs, devrait interpeller cette communauté religieuse. Par compassion elle devrait, elle la première, réduire les occupations de wagons sur un train où ceux-ci n'ont d'ailleurs plus de



L'arrivée d'un train «Air Pool» en gare

rigueur dans la vérification des titres de transport à bord, peu pour venir en aide aux voyageurs exaspérés dans un train toujours bondé, toujours enclin aux pannes (et parfois aux ac-

wagon que le nom. Sur trois voitures, en réquisitionner deux, en temps de vacances de fin d'année, n'est pas vraiment une marque de fraternité évidente.

Lucien Mpama

MINORITÉS

Le Congo sollicité pour abriter une conférence des peuples autochtones

Pour influencer la politique africaine en matière de promotion et de protection des peuples autochtones, la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) souhaite que le Congo abrite la conférence continentale sur les peuples autochtones en Afrique.

La proposition a été faite au ministre de la Justice et des droits humains par la présidente du groupe de travail sur les peuples autochtones (Union africaine), Soyata Maïgaongo. Le choix du Congo est dicté par les bonnes pratiques constatées dans ce pays notamment avec l'adoption de la loi portant promotion et protection des populations autochtones. L'experte de l'UA a aussi évoqué les questions d'accélération du processus d'adoption des décrets d'application de ladite loi ainsi que la ratification de la convention sur les peuples tribaux.

La présidente du groupe de

travail sur les peuples autochtones est revenue sur les conclusions et les recommandations de l'atelier sur les peuples autochtones, tenu récemment à Brazzaville, avant de solliciter l'appui du Congo pour vulgariser les bonnes pratiques et donner des exemples dans le domaine des droits culturels. Informant le garde des sceaux sur les avancées enregistrées au niveau du système africain des droits de l'homme et des peuples, Soyata Maïga a profité de ce tête-à-tête pour demander le soutien du Congo. « L'année 2016 est dédiée aux droits de l'homme et en particulier aux droits des femmes. Nous



Soyata Maïga en audience avec le ministre de la Justice, Aimé Emmanuel Yoka

travaillons à l'élaboration de la note conceptuelle et à la programmation des activités. Nous souhaitons que le Congo appuie le groupe de travail sur les peuples autochtones pour l'organisation de cette conférence continentale, et également la prochaine session de la com-

mission africaine des droits de l'homme et des peuples. C'est un rendez-vous pour l'Afrique. Ce sera l'occasion pour parler des défis et des progrès en matière des droits de l'homme », a-t-elle souligné.

Ils ont également, au cours de cet entretien, parlé de

la situation des droits de l'homme en général. Avant de se pencher sur le document final de la conférence mondiale sur les peuples autochtones, tenue en septembre dernier, portant promotion et protection des peuples autochtones dans le monde.

Josiane Mambou Loukoula

JUSTICE

Le nouveau président de la Chambre nationale des huissiers dévoile ses quatre priorités

La formation, la visibilité interne et externe, la solidarité entre membres ainsi que la discipline, telles sont les grandes lignes d'action que Me Jean-Didier Bidié entend mener pendant sa mandature de trois ans.

Elu à la tête du bureau exécutif national de dix membres, au cours d'une assemblée générale organisée le 8 novembre dernier à Pointe-Noire, Me Jean-Didier Bidié, a dévoilé le 19 décembre à Brazzaville, au cours d'un vin d'honneur, les principaux axes de son action. En effet, l'ancien vice-président de la Chambre nationale des huissiers de justice du Congo qui succède à Me Jean Makosso Tock, s'est engagé à mettre un accent particulier sur la formation. « La formation continue et pratique des huissiers de justice nous intéresse au premier chef, car elle est l'âme d'une profession. Sans la formation, il n'y a point de bon professionnel de l'exécution. Pour y parvenir, nous allons instituer une commission scientifique qui s'occupera d'assurer la formation des huissiers de justice avec, entre autres missions, de proposer des standards communs pour la rédaction des actes et exploits d'huissiers », a expliqué le nouveau président.

Quant à la visibilité interne de son ambition, le nouveau promu a invité les huissiers de justice à faire connaître davantage

leur profession aux Congolais, à travers, entre autres, des émissions radiotélévisées ; des contacts à établir de façon plus directe et fonctionnelle avec les magistrats, les avocats, les notaires et les greffiers. L'autre action concerne la création d'un siège. La visibilité externe consiste à raffermir les relations avec les chambres sœurs d'Afrique, notamment celles des pays membres de l'espace Ohada et la participation active au niveau des instances de l'Union internationale des huissiers de justice et officiers judiciaires.

S'agissant du volet solidarité, le bureau national rendra, a-t-il annoncé, obligatoire la souscription d'une assurance maladie et d'une assurance responsabilité professionnelle par les huissiers de justice. Cela en stimulant le paiement régulier des cotisations statutaires et extrastatutaires, grâce auxquelles la Chambre nationale pourra assister valablement ses membres. Le nouveau bureau fera, enfin, du respect du règlement intérieur et des règles déontologiques son cheval de bataille. Pour atteindre l'ob-

jectif concernant la quête de l'excellence et la vertu, la colla-

nous aider à mettre en œuvre ces lignes directrices. L'appui



Me Jean-Didier Bidié

boration avec les autres professionnels du droit est une nécessité. « Nous sommes conscients de ce que la tâche est ardue. Nous comptons sur vous pour

et le soutien de la chancellerie, notre tutelle, est indispensable. Je plaide pour des échanges plus fréquents et systématiques entre acteurs de la justice », a

reconnu Jean-Didier Bidié, affichant sa disponibilité à apporter sa contribution pour le rayonnement de la justice congolaise. Il a, par ailleurs, pris l'engagement de renforcer les liens au sein de la famille judiciaire, précisément entre la Chambre nationale des huissiers de justice du Congo et le Conseil supérieur de la magistrature ainsi qu'avec l'Ordre national des avocats du Congo, la Chambre nationale des notaires et l'Association des greffiers du Congo. Instituée en 1992, la Chambre nationale des huissiers de justice du Congo est placée sous la tutelle du Garde des Sceaux, ministre de la Justice. Elle a, entre autres missions, organiser l'ensemble des huissiers de justice dans le cadre de l'exercice de leur fonction, représenter les huissiers devant les pouvoirs publics. Elle s'occupe de toutes les questions liées à la profession d'huissier de justice et peut ester une affaire en justice.

Rappelons que la mission de l'huissier de justice consiste à exécuter les décisions de justice et à faire des constats pour donner la possibilité aux parties au procès d'avoir des preuves et les présenter devant le tribunal.

Parfait Wilfried Douniama

ÉTATS-UNIS/RUSSIE

Vers une rupture de longue durée

Les récentes déclarations des officiels américains et russes augurent d'une tension grandissante entre les États-Unis et la Russie. À la Maison Blanche, comme au Kremlin, le ton monte, les avertissements se multiplient, le fossé se creuse davantage. En fin de compte, Washington et Moscou ont suffisamment de dossiers stratégiques communs à gérer que leurs intérêts réciproques, trop divergents, éloignent l'une de l'autre les deux superpuissances de l'époque de la guerre froide que la chute du Mur de Berlin, en l'an 1989 du siècle dernier n'a finalement pas réussi à réconcilier.

Dossiers communs

Ukraine, Syrie, Iran : voilà trois dossiers, les plus en vue aujourd'hui, sur lesquels les États-Unis, ou plus communément l'Occident, n'accordent pas leurs violons avec la Russie.

Sur la crise ukrainienne, le pays de Vladimir Poutine commence à ressentir les effets des sanctions occidentales dont on sait qu'elles menaceront à terme les équilibres socio-économiques en Russie. Comme pour enfoncer le clou, le président américain, Barack Obama, a indiqué, il y a quelques jours, qu'il signera bientôt le décret infligeant de nouvelles sanctions à la Russie. Pour le ministre Russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, cette option plombera encore un peu plus les relations entre les deux pays. Les premières sanctions prises au mois de mars contre Moscou, après l'annexion de la Crimée, visaient essentiellement des personnalités considérées pour leur rôle dans cet aboutissement controversé. Celles qui ont

suivi, du fait du soutien supposé du Kremlin aux séparatistes pro-russes en Ukraine, touchent les entreprises, le secteur bancaire et limitent peu à peu la marge de manœuvre du pays dans le financement de son économie. Ces sanctions se renforcent au moment où les prix du pétrole décroissent de plus 20% de leur coût initial. L'État russe doit à présent battre le rappel du patriotisme pour tenter de sauver ce qui peut l'être. Avec tous les désagréments que cela représente.

L'Iran et la Syrie

On pourrait avancer que la Russie et les États-Unis sont en opposition depuis toujours sur l'Iran et la Syrie en observant la gestion que les deux pays font de ces crises. À l'évidence, Moscou ne s'est jamais alignée sur la position de l'Occident qui était, un moment, résolu à infliger à l'Iran la punition que ce pays méritait, du fait de son obstination à ne pas abandonner son programme d'enrichissement de l'uranium.

Ce devait être le recours à la force. La région du conflit étant sensiblement piégée, sans donner raison à la prudence russe, l'Occident poursuit, depuis des années, des discussions avec Téhéran afin de parvenir à une solution négociée.

Sur la Syrie également, sans approuver la position de Moscou, opposée à toute intervention militaire unilatérale contre le régime de Bachar Al Assad, les États-Unis et l'Europe, ont bien observé que tous ceux qui avaient pris les armes contre Damas n'étaient pas des enfants du chœur. D'où cette guerre des drones, des frappes et des bombardements, déclenchée par Washington ; Paris et d'autres capitales américano-européennes, contre l'État islamique (EI). On se dit que ce groupement constitue une véritable menace contre la stabilité de la région, sans avouer, au risque de perdre la face, que là-dessus, l'option qui a consisté à affaiblir à tout prix le pouvoir d'Al Assad n'a pas été payante.

L'affront russe et la rancune américaine

À propos de rancune, bien souvent, c'est pour une paille que des guerres se déclarent à l'échelle des nations. N'est-il pas possible que l'ire des États-Unis à « humilier » la Russie tire sa substance d'un fait banal enregistré dans le courant de l'année

qui s'achève ? Edward Joseph Snowden, informaticien américain et ex-employé de la Central intelligence agency (CIA) et de la National security agency (Nasa) est l'auteur de révélations embarrassantes portant sur des programmes de surveillance de citoyens américains et britanniques par les deux puissantes institutions de renseignement du pays de l'Oncle Sam.

En dépit des demandes répétées de Washington pour que cet ex-agent accusé de trahison soit extradé vers son pays pour répondre de sa forfaiture, le Kremlin a bouché ses deux oreilles. Moscou a aussi accordé l'asile à ce dernier qui pourrait rester jusqu'à trois ans encore plus tard en Russie. Obama ne serait plus au pouvoir aux États-Unis. À l'époque des faits, Barack Obama avait annulé une rencontre importante en terre russe avec son homologue Vladimir Poutine. Pour Washington qui dirige le monde et obtient de lui presque tout ce qu'il veut, qui oppose son veto à la demande palestinienne de création d'un État viable dans ses frontières tenant de ce fait les autres membres de l'Onu en respect, cet affront russe est simplement impardonnable. Pour cela, la Maison Blanche mettra tout en œuvre pour qu'à défaut de s'agenouiller et demander pardon,

le Kremlin avoue ses torts et se range. Chacun sait que cela ne pourrait pas venir de l'homme actuel qui dirige la Russie : « *La Russie ne va rien demander à personne. La Russie se suffit à elle-même* », tempêtait récemment Vladimir Poutine dans un discours, très suivi, dans lequel il récusait « *le diktat unilatéral et la volonté d'imposer à tous ses propres règles* », allusion claire aux États-Unis.

Autant dire, dans la même foulée, que le dégel entre Washington et la Havane, salué dans le monde entier, n'aura pas un effet contagieux sur les relations internationales. Il n'est pourtant pas certain, non plus, que tenant compte de sa position de leader, les États-Unis parviennent à tirer profit de leur volonté de souder davantage les liens économiques et politiques avec l'Europe. Sauf si les deux partenaires refusaient de prendre en compte les manifestations organisées dans le Vieux Continent par des citoyens qui redoutent que le partenariat économique avec les États-Unis ne les prive de certains avantages hérités de plusieurs années de solidarité à l'euro-péenne. On le voit, le monde a encore beaucoup de défis à relever. Comment y parviendrait-il sans briser les tabous de la confrontation pernicieuse ? On se demande !

Gankama N'Siah

ARRÊT SUR IMAGE



Brazzaville, le samedi 20 décembre. Une défaillance dans les tuyaux de la société nationale de distribution d'eau (SNDE), sur une avenue de la zone de Ciespac, vers le lycée Thomas Sankara, était à l'origine d'une importante fuite d'eau. Celle-ci venait ajouter à l'éternel malheur des populations riveraines qui luttent jusqu'à ce jour contre les dégâts provoqués par les récentes pluies. Dans cette exaspération, elles attendaient vivement l'intervention des équipes de la SNDE.

ASSISTANCE SOCIALE

Un don à l'orphelinat Maison de la charité

Ce don est une initiative de l'Ambassade de Chine au Congo, représentée par Mme Wang et de la société chinoise State construction engenery corporation (CSCEC). Un soulagement pour les pensionnaires de l'établissement, le 19 décembre, comme le reconnaît Clarisse Olendo, la responsable.

Ce don est composé de farine de blé, céréales, poupées, ballons, matériel didactiques ainsi que d'autres produits. Mme Wang s'est réjouie de voir ces enfants épanouis et être en bonne santé. Elle a assuré sur la volonté du nouvel ambassadeur de Chine au Congo, Guan Jian, qui prête également son attention aux enfants. La présidente de cette maison d'accueil, Clarisse Olendo, a rappelé que cet orphelinat a été créé en 2002. Il a acquis ce nouveau siège grâce à l'en-



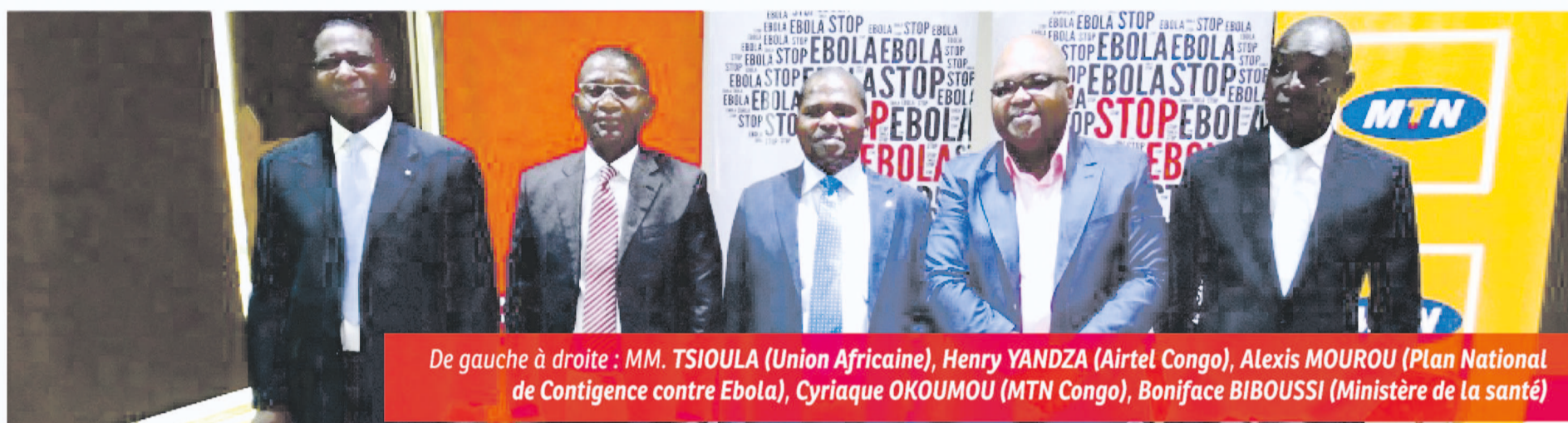
La photo de famille avec les enfants (crédit-adiac)

veloppe financière de la communauté chinoise. Ils sont au total, 32 enfants dont l'âge varie entre un à 17 ans qui fréquentent les cycles maternel, primaire et secondaire à l'exception de trois nourrissons. Elle a appelé les personnes de bonne volonté à apporter de l'aide à ces enfants abandonnés par leurs parents.

En dehors de ce don à l'orphelinat, l'Ambassade de Chine au Congo qui accorde une attention à la presse congolaise, a offert des ordinateurs de bureau au journal Les Dépêches de Brazzaville. Une manière de renforcer et développer les relations d'amitié et de coopération entre la Chine et le Congo.

Lydie Gisèle Oko

Airtel Congo - Union Africaine : collecte de fonds pour la lutte contre Ebola



De gauche à droite : MM. TSIOLA (Union Africaine), Henry YANDZA (Airtel Congo), Alexis MOUROU (Plan National de Contingence contre Ebola), Cyriaque OKOUMOU (MTN Congo), Boniface BIBOUSSI (Ministère de la santé)

Brazzaville, 10 décembre 2014

Airtel Congo, conjointement avec MTN a lancé le mercredi 10 décembre à l'hôtel Olympic Palace de Brazzaville, en présence des représentants de l'OMS, de l'Union Africaine et du Ministère de la santé, une campagne de récolte de fonds pour contribuer à la lutte contre Ebola. Répondant ainsi à l'appel de l'Union Africaine, qui s'est adressée à tous les opérateurs de téléphonie mobile du continent.

Le principe est simple : l'abonné peut apporter sa contribution en envoyant « Stop Ebola » autant de fois qu'il le souhaite par SMS au 7979 à 100 FCFA le SMS pour les réseaux airtel et Warid. Les fonds collectés seront reversés à l'Union Africaine pour soutenir les pays touchés par le virus Ebola et faire de la prévention dans les pays à haut risque.

Répondant aux questions des journalistes, Mr Henry YANDZA, représentant du Directeur Général de Airtel a rappelé : « Airtel n'a pas attendu l'appel de l'Union Africaine pour s'engager dans la lutte contre Ebola. Nous avons lancé il y'a 2 mois avec le Ministère de la santé une campagne de sensibilisation avec la distribution des affiches, prospectus sur l'étendue du territoire national et la mise en service d'un numéro vert. Nous avons signé un partenariat avec le Ministère de la santé et l'UNICEF pour la mise à disposition de kits d'hygiène à 40 écoles de Brazzaville et de Pointe Noire. Nous avons aussi offert des kits de communications au Ministère de la communication afin d'accroître le niveau de sensibilisation sur la maladie dans les médias locaux. »



Echanges avec la presse



Les intervenants

Dans sa conclusion, Henry YANDZA a invité la presse à jouer pleinement son rôle dans ce combat afin de sensibiliser au maximum les populations sur les risques et les mesures à prendre face à Ebola.

DÉVELOPPEMENT

L'AFD appelle les ONG congolaises à «un partenariat gagnant-gagnant»

Une table-ronde initiée par l'Agence française de développement (AFD) a réuni, le 19 décembre à l'auditorium de la préfecture de Brazzaville, plusieurs leaders des organisations de la société civile (OSC).

Sur le thème « le rôle de la société dans le développement du Congo, un partenariat gagnant-gagnant », cette rencontre était pour l'AFD une occasion de réactiver les or-

ganisations de la société civile pour les appels à projet au titre de l'exercice 2015 », a assuré Mattéo Sirtori de l'Union européenne.

La table-ronde de Brazzaville a permis aussi aux participants



Panel des organisateurs de la table-ronde

ganisations de la société civile congolaise à mieux accompagner les programmes de développement du pays. « *Compte tenu des changements intervenus au sein de la société civile congolaise au cours des dernières années, pouvoir associer étroitement les organisations de la société civile dans le développement du Congo est donc devenu une nécessité afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des populations.* », a déclaré Stéphane Madaule, directeur de l'AFD Congo à l'ouverture des travaux.

Plus de 200 organisations reconnues militent en faveur de l'amélioration des conditions de vie des populations au Congo. Elles viennent en appui et en complément aux politiques publiques dans de nombreux domaines : santé, éducation, agriculture et environnement, etc. Ces ONG sont donc des acteurs importants du développement du Congo. La société civile au Congo comprend plusieurs organisations, les syndicats, les associations, les ONG, les fondations, les groupements d'intérêts, etc. Selon l'AFD, la redynamisation de ces organisations congolaises passe également par le renforcement des capacités de ces acteurs. Il en est de même pour les partenaires européens. « *La société civile congolaise doit se diversifier. Cinq millions d'euros sont disponibles*

de réfléchir sur les préjugés qui pèsent sur les organisations de la société civile au Congo en termes de leur crédibilité. « *Au cours de l'année 2014, les organisations de la société civile (OSC) ont lancé près de 300 appels aux projets à l'endroit des partenaires. Cela traduit la montée en puissance de la crédibilité de ces structures au Congo. Mais ce qui pose problème, c'est que ces OSC communiquent peu au tour de leurs activités* », a fait remarquer Paul Kampakol du PCPA. Il a néanmoins souligné que l'on ne pouvait négliger la place qu'occupent les OSC en matière de lutte contre la pauvreté au Congo car « *Elles jouent trois rôles essentiels dans le programme développement : la mise en œuvre des projets de développement, intermédiaire entre les populations et les pouvoirs publics et elles veillent au respect de la démocratie et de la bonne gouvernance.* »

Installée au Congo depuis les années 60, l'AFD appuie l'État congolais face aux défis du développement. L'organisation française intervient actuellement dans le cadre de l'éducation, de la santé, de la préservation des massifs forestiers contre le phénomène de réchauffement climatique ainsi que le développement des infrastructures.

Nestor N'Gampoula et Fiacre Kombo (stagiaire)

AVIS DE RECRUTEMENT

La société Elite Sécurité sise au 1811 bis Avenue Lou-tassi, procédera au recrutement :

-Des gardiens avec formation assurée ;
Etre de nationalité congolaise, âgé de 22 à 45 ans.
Contact : (242) 06 609 89 89.

CONGO-UNESCO

Signature d'un accord sur la recherche et l'innovation

Bruno Jean Richard Itoua, ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technique, et Irina Bokova, directrice générale de l'Unesco ont signé un accord le 17 décembre à Paris visant à renforcer les capacités du Congo dans les domaines des sciences, des technologies et de l'innovation.

Pour le pilotage du projet « Stratégie et politique sectorielle de la recherche de l'innovation et renforcement des capacités en gouvernance STI en république du Congo », un accord financé par le Congo à hauteur de 213 255 500 F CFA a été signé le mardi 17 décembre, à Paris, au siège de l'Unesco, par Bruno Jean Richard Itoua, ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technique et Irina Bokova, directrice générale de l'Unesco.

À la demande du gouvernement congolais, la séance de signatures s'est déroulée en présence de Jean-Marie Adoua, Délégué permanent du Congo auprès de l'Unesco, de son homologue de la Guinée équatoriale, du corps constitué et de la délégation congolaise. Cet accord intitulé « Stratégie et politique sectorielle de la recherche de l'innovation et renforcement des capacités en gouvernance STI en république du Congo » couvrira une période de trois ans pour renforcer les capacités dans le domaine scientifique, technologique et de l'innovation (STI) du Congo. Il a pour but d'aider le gouvernement congolais, en particulier le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique du Congo, à mettre en œuvre la démarche stratégique de la recherche et de l'innovation.

L'Unesco étant habilitée par la conférence générale à recevoir des fonds des donateurs pour mener les activités conformes aux buts,



Séance de signature entre Bruno Jean Richard Itoua et Irina Bokova ; crédit photo Fredy Mizelet

politiques et activités de l'organisation, c'est à juste titre que la directrice a accepté de signer qui, comme elle l'a dit, « vient renforcer la coopération de longue date entre l'Unesco et la République de Congo ». Et d'ajouter : « C'est une confirmation de la volonté des deux partenaires de renforcer cette coopération. L'Unesco s'engage à fournir une assistance technique au gouvernement de la République de Congo pour la réforme et la mise en œuvre de sa politique STI ».

Un accord en cinq clauses
En 2004, le Congo avait sollicité l'appui de l'Unesco pour élaborer sa politique scientifique et technologique. Un plan d'action pour la période 2010-2016 avait alors été élaboré. Ils'agira, pour la première clause, d'établir un diagnostic stratégique de la recherche et de l'innovation; la deuxième consiste à élaborer un document de stratégie et de politique sectorielle de la recherche et de l'innovation. La troisième clause étant d'établir le schéma directeur du système national de la recherche et de l'innovation; la quatrième: de renforcer les capacités en stratégie, politique et gouvernance du système national STI en intégrant la plateforme de l'observatoire mondial Go/SPIN

et en collaboration avec l'OASTI et enfin, la cinquième : de mettre en place les instruments de la politique publique pour promouvoir et valoriser la recherche et l'innovation et vulgariser la culture scientifique au Congo.

Pour Bruno Jean Richard Itoua, « le renforcement des capacités dans les STI est primordial ». Et d'ajouter, « la République du Congo fait pleinement confiance à l'expertise de l'Unesco dans ce domaine. » Face à la presse, le ministre s'est montré heureux de s'appuyer sur cette collaboration avec l'Unesco. Et de poursuivre, « notre approche est sociétale. À l'orée de l'année 2025 où notre pays vise à être un pays émergent, nous nous appuyons sur la recherche et l'innovation comme leviers pour développer et faire valoir ensuite, nos produits « made in Congo » ». La recherche et l'innovation apparaissent en effet aujourd'hui au Congo, comme des moyens les plus sûrs de création des emplois et de modification des conditions de production et du marché. Ainsi, « seracertifié l'exacte provenance des produits « made in Congo » sur les marchés nationaux et internationaux » a assuré le ministre.

Marie Alfred Ngoma

EDUCATION

Le Conseil français des investisseurs en Afrique et « Sciences Po » signent un accord de partenariat

Le Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN) et l'Institut d'études politiques de Paris (IEP), dit « Sciences Po », ont signé à Paris le 11 décembre, un accord de partenariat afin de promouvoir l'Executive Master « Potentiel Afrique » dispensé par l'école.

L'Executive master « Potentiel Afrique : politiques et management du développement en Afrique » est une formation à destination des cadres africains et des cadres d'autres pays « travaillant étroitement avec les pouvoirs publics en Afrique » proposée par l'IEP dans le cadre de la formation continue. L'Executive master

se déroule sur quatre mois de novembre à février chaque année et débouche sur la délivrance d'un certificat de formation professionnelle. « *Tout le monde va être gagnant : 80 % des étudiants de la formation sont africains, les conférenciers du CIAN vont leur apporter une ouverture au monde de l'économie dans une approche pratique et entrepreneuriale* », a déclaré Etienne Giros, président délégué du CIAN, suite à cette annonce. « *Pour le CIAN ce partenariat est l'occasion d'être mis en contact avec des forces vives qui ont déjà des fonctions clefs dans des*

entreprises souvent implantées en Afrique et de délivrer des messages à ces futurs dirigeants, qui vont compter sur le continent », a-t-il ajouté.

Le Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN), association loi 1901, est une organisation patronale privée française qui rassemble les entreprises industrielles et de services investies en Afrique. À travers ses 1 000 établissements et 80 000 collaborateurs sur place, ses membres réalisent un chiffre d'affaires de 40 milliards d'euros, soit 75% de l'activité française sur le continent.

Rose-Marie Bouboutou

Vers la mise en place d'une structure de lutte contre la traite des personnes

L'Ong Partenariat International pour le Développement Humain (IPHD) mène des activités de lutte contre la traite des personnes en Centrafrique. Cette entité qui travaille en collaboration avec le ministère de la Justice et de la sécurité, vient de recevoir un financement de l'Etat américain pour la relance de ses travaux.

Traian Patru, représentant de l'IPHD, a relevé que plusieurs personnes sont victimes des diverses formes de maltraitance en Centrafrique. « Nous avons lancé ce programme de lutte contre la traite des personnes en Centrafrique, afin d'aider le ministère de la Jus-

tice et les autres acteurs œuvrant dans ce même cadre, à réduire cette mauvaise pratique sur la personne humaine », a-t-il expliqué.

Il a par ailleurs indiqué que l'objectif est d'appuyer la législation à la création d'une loi relative à la lutte contre la traite des personnes. « Ce programme va permettre au gouvernement de travailler avec la nouvelle loi. Les ministères les plus impliqués sont entre autres, la justice, la sécurité, les affaires sociales, l'éducation, le ministère du plan et de la coopération internationale », a-t-il énuméré.

Selon Célestin Ndéféfé, chargé de programme à l'ONG IPHD, le projet de la création des structures nationales de lutte contre la traite des personnes, va s'effectuer dans

toutes les régions de Centrafrique. « On ne limite pas l'action de la législation. Des nouvelles structures seront mises en place afin d'accompagner le gouvernement dans le processus de la lutte contre la traite des personnes », a fait savoir le chargé de programme.

Il a déploré par ailleurs qu'environ 50 dossiers liés à la maltraitance des Centrafricains traînent encore devant les tribunaux centrafricains. « L'insécurité dans le pays a bloqué le traitement de plusieurs dossiers d'enquête ».

LIPDH travaille en collaboration avec la Caritas internationale, celle de Centrafrique et le gouvernement. Cette ONG a lancé le projet de lutte contre la traite des personnes en 2012.

MBRÈS

Cris d'alarme des femmes réfugiées dans la brousse avec des enfants

La situation sécuritaire reste préoccupante dans la ville de Mbrès. Des sources locales ont signalé des affrontements entre ex-Séléka et les Anti-Balaka. D'après les témoignages, le jeudi matin les ex-Séléka ont attaqué le village Maromba situé à 7 kilomètre de la ville sur l'axe Kaga-Bandoro, ils auraient tué deux personnes. Les femmes qui ont trouvé refuge dans la brousse se plaignent de leurs conditions de vie avec les enfants.

« A l'entrée du village Zaïre, à 3 kilomètres, il y a une personne tuée. Nous sommes devenus plus que les animaux dans la brousse. Les enfants sont séparés de leurs mamans,

des personnes âgées ne savent plus quoi faire », a témoigné une habitante de la ville de Mbrès qui s'est réfugiée à Maromba.

Elle a aussi souligné que les enfants sont exposés aux maladies. « Les enfants risquent d'attraper des maladies comme le paludisme et bien d'autres maladies. Il n'y a pas de médicaments. Nous dormons à même-le-sol et nous n'avons pas mangé depuis mardi. Nous aimerions bien nous rendre à Kaga-Bandoro pour notre sécurité, mais nous ne pouvons pas en ce moment à cause des groupes armés », a-t-elle ajouté.

Un autre habitant de cette localité lance quant à lui un appel à l'endroit du gouvernement. « La population de la ville des Mbrès est abandonnée à son triste sort. Je me demande est ce que nous sommes encore Centrafricains ? Nous demandons au gouvernement de la transition de voler à notre secours ».

Les derniers affrontements entre Anti-Balaka et ex-Seleka ont poussé la population à quitter la ville et à trouver refuge dans la brousse. D'autres marchent en direction de Kaga-Bandoro dans l'espoir d'échapper aux exactions des groupes armés

Des patients se plaignent de l'accueil au centre de santé de Bédé à Bangui

Au moment où le Centre de Santé de Bédé, situé dans le 8ème arrondissement de Bangui, reçoit de don en matériels et en médicaments, certains patients se plaignent de la manière dont ils sont souvent accueillis dans ce dispensaire.

La lenteur dans le service et le désordre dans l'orientation des patients constituent les reproches des patients au personnel du dit centre de santé.

Lorraine, âgée d'une vingtaine d'années a remis en cause les médicaments prescrits pour son enfant. « Mon bébé est malade, ils l'ont consulté et m'ont donné comme médicament SRO, (une solution buvable pour remonter un enfant affaibli par la diarrhée). Je pense que cela ne correspond pas à la maladie de cet enfant. Ils m'ont demandé d'acheter le reste de médicaments et pourtant, il y a la gratuité des soins sont gratuits. Je ne sais quoi faire, je n'ai pas d'argent », a expliqué cette dernière.

Selon le chef de Centre de Santé de Bédé, certains patients ne veulent pas respecter le règlement sanitaire et ne veulent pas non plus comprendre que la gratuité de soin est réservée à une catégorie de personnes. « La majorité des personnes pensent que ce sont tous les soins qui sont gratuits dans ce centre de santé. Or, celles qui sont prises en charge par la Croix-Rouge Française, sont les personnes séropositives, les femmes enceintes et allaitantes et les enfants de 0 à 5 ans. Les autres soins sont payants mais à plus bas prix », a fait savoir Edmond Parfait Kogba-Senguette, Chef de centre de Sante de Bédé

Des propos confirmés par une autre maman, prénommée Dalida, qui dit avoir été bien accueillie et a reçu des conseils du personnel de ce centre pour bien prendre soin de son enfant. « C'est ma première fois de venir ici et j'étais bien accueillie par une sage-femme qui s'est bien occupée de mon enfant. Les soins gratuits, je n'ai rien payé et là, je suis devant le laboratoire pour des examens qu'elle m'a prescrits. C'est bien ici », a-t-elle témoigné.

Ces plaintes interviennent au moment où le centre de santé attire l'attention des ONGs et partenaires divers pour l'appuyer dans sa mission.

TOYOTA = 100% CFAO

100% GARANTIE CONSTRUCTEUR + 100% PIÈCES D'ORIGINE

 **CFAO MOTORS CONGO**
cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP 247 - Tél.: (242) 05 504 93 33 / 06 665 14 39

DISTRIBUTEUR
OFFICIEL



TOYOTA

FESPAM

La mascotte de la dixième édition dévoilée

Louis Richard Aimé Mpanzou a remporté le premier prix de la mascotte de la dixième édition du Festival panafricain de musique (Fespam) qui se tiendra du 18 au 25 juillet 2015. Le dévoilement a eu lieu le 19 décembre à Brazzaville, en présence d'un huissier de justice.

La dixième édition du FESPAM aura pour thème « La dynamique des musiques africaines dans la diversité des expressions culturelles ».

Il a fallu en effet deux heures, pour que le comité du jury composé de cinq membres, dirigé par Bienvenu Boudimbo puisse porter son choix sur l'œuvre artistique qui accompagnera la campagne promotionnelle du Fespam 2015.

Sur les seize candidats en lice, le choix a été porté sur Louis Richard Aimé Mpanzou, qui a obtenu le plus grand nombre des points sur la base de trois

critères, parmi lesquels : l'originalité de l'œuvre ; son expressivité dans la prise en compte du thème de l'édition et enfin la maîtrise de l'art graphique dans la maîtrise des formes et l'équilibre des couleurs.

La mascotte choisie représente une corne taillée de façon plus ou moins traditionnelle que le lauréat a dénommé « la trompette enchantée » ; un instrument de musique traditionnel, un outil de rassemblement et d'appel. Cette corne représente aussi un danseur portant une jupette conçue en raphia colorée en vert jaune, rouge et noire avec des notes de musique et des gants. Ces couleurs, précise l'artiste, symbolisent le panafricanisme.

Le président du comité du jury estime que ce symbole graphique accompagnera mieux cette édition que tous les autres qui ont été recueillis au commissariat général du Fespam.

Au final, le lauréat s'est dit

heureux et ému de remporter ce premier prix, muni d'une somme de 500.000 FCFA, reçus des mains du président du jury. « Je suis très content de gagner pour la deuxième fois le premier prix. Je peux dire que c'est une confirmation de ce qui a déjà été fait. La première fois c'était à la neuvième édition. Ce qui signifie pour moi un véritable épanouissement, donc des progrès ».

L'artiste avait déjà été lauréat du premier prix de la neuvième édition du Fespam 2013. Il est aussi lauréat du premier prix de la mascotte des Jeux africains de 2015. Ses différentes distinctions, a-t-il fait savoir sont le respect et la décortication des thèmes choisis.

Rappelons que la campagne du concours de la mascotte de cette dixième édition avait été lancée du 20 septembre au 15 novembre 2014.

Rosalie Bindika

FÊTE DE LA NATIVITÉ

Eye Mysterious annonce un concert dénommé « Noël pour tous »

Après une année intense marquée par les élections locales et sénatoriales, la maison de production Eye Mysterious que dirige Romi Oyo a pensé égayer le peuple congolais en organisant un concert dénommé « Noël pour tous », le 25 décembre 2014 au palais des Congrès de Brazzaville.

De par son concept, ce concert qui connaîtra la participation des grands noms de la musique congolaise et africaine. Sont annoncés, des artistes tels que Yemi Alade « Johnny » du Nigéria, Os Detroia « Bela » de l'Angola, Roga-Roga du Congo- Brazzaville, Trésor Mvoula, Nzété Oussama, Sonia Bled, DJ Otondo, DJ Tokala, DJ Migo One, DJ Antivirus, DJ Epela « Tsotsa », Breditha, Bana A6, Azur Moov, Embedah music, T. Dance et Key Kolos.

Parmi les invités de marque à ce concert, des sinistrés du 4 mars qui sont logés au site de Kintélé, à la périphérie nord de Brazzaville. Une manière de les replonger dans l'ambiance habituelle qui était la leur avant les durs moments qu'ils ont connus. Par ailleurs, le concert étant gratuit, le public brazzavillois est vivement convié. En effet, l'évènement bénéficie du soutien du ministère de la Culture et des arts ainsi que du département de la communication, des médias et des relations publiques de la présidence de la République.

Notons que la maison Eye Mysterious n'est plus à présenter tant par la qualité des prestations scéniques qu'elle organise sur la place de Brazzaville que par les artistes de renom qu'elle invite. La preuve s'il en est, c'est la présence des artistes qui font la fierté du continent de nos jours, comme Yemi Alade « Johnny » du Nigéria, Os Detroia « Bela » de l'Angola, Roga-Roga et Trésor Mvoula du Congo- Brazzaville.

Bruno Okokana

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE SFILIERES AGRICOLES (PADEF)

Financement : FIDA/GOUVERNEMENT

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET AMI N° 11/2014/PADEF/UNGP/RPM

I-Contexte et justification

Le Gouvernement du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un prêt d'un montant de 6,200 millions USD (Prêt 851-CG) pour financer le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF). Outre les financements du FIDA, le Projet bénéficie également d'un cofinancement de 7,012 millions USD du Gouvernement du Congo et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du marché relatif au « Recrutement d'un cabinet d'audit chargé des audits des comptes du PADEF exercice 2013 (6 mois) et exercice 2014 ».

Afin de s'assurer de la bonne gestion des fonds mis à la disposition de l'Unité Nationale de Gestion du Programme, le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF), invite les cabinets d'expertise comptable, intéressés par ladite mission à soumettre leurs offres, sous plis fermés pour l'établissement de la liste restreinte.

II-Objectif de la mission du Consultant

L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion sur le contrôle interne, sur les comptes spéciaux et sur les états financiers et comptables du Projet à la fin de chaque exercice fiscal et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet. Les états financiers, qui sont établis par l'Unité Nationale de Gestion du Programme (UNGP) du PADEF sont élaborés de manière à rendre compte des transactions financières du Programme.

III-Qualité du consultant

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par le FIDA.

IV-Profil du consultant

Le Consultant doit être un cabinet d'Audit de réputation internationale.

Il doit avoir une bonne connaissance des procédures en matière de gestion financière et de passation des marchés des bailleurs de fonds internationaux est requise. L'associé signataire du Cabinet doit être un expert comptable diplômé inscrit auprès d'un ordre comptable reconnu.

Les consultants doivent affecter à l'audit toutes les compétences nécessaires à sa parfaite exécution. Ils devront avoir une expérience de cinq (5) ans au moins dans le domaine de l'audit des comptes des Programmes, Projet, ONG ou Entreprises. La composition de l'équipe est la suivante :
-un expert comptable, diplômé ou agréé comme Chef de mission, avec un minimum de 10 ans d'expérience ;
-un expert comptable senior, diplômé Bac+4 ans, avec un minimum de 7 ans d'expérience ;
-un comptable de niveau moyen Bac+2 ans avec un minimum de 7 ans d'expérience.

V-Durée et lieu de la mission

La mission se déroulera en deux phases enchaînées à Brazzaville. La durée est laissée à l'initiative du consultant, cependant, elle ne peut excéder trente (30) jours. La mission débutera mi-mars 2015 s'enchaînera début avril 2015, dans les délais nécessaires pour la soumission des rapports d'audit finalisé aux bailleurs de fonds avant le 30/06/2015.

VI-Manifestation d'intérêt

Le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF) invite les consultants intéressés à se faire connaître et à fournir des informations sur leur expérience et leur compétence en rapport avec la nature de la mission (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, CV du personnel prouvant qu'ils sont qualifiés

pour exécuter ladite mission, etc.). Sur cette base une liste restreinte de consultants ayant les qualifications les plus pertinentes sera établie, en conformité avec les directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Les Consultants retenus seront invités à présenter une offre technique et une offre financière sur la base d'une demande de propositions.

Le choix final du consultant sera fait sur la base de la sélection fondée sur la méthode de la qualité et cout (SFQC).

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (Termes de référence et calendrier de la mission), à l'adresse indiquée ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures (heure locale).

VII- Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le 5 janvier 2015 à 12 heures, sous pli fermé et cacheté, avec mention « Avis de Manifestation d'Intérêt N° 11/2014/PADEF/UNGP/RPM, pour le recrutement d'un Cabinet d'expertise comptable chargé des audits des comptes du PADEF, exercice 2013 (6 mois) et exercice 2014 ».

PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES (PADEF)

Secrétariat, Sis aux Parcelles n° 70/42 et 70/43 de la rue Isaac LOCKO, quartier Blanche GOMEZ, derrière l'Ambassade des USA - Brazzaville.

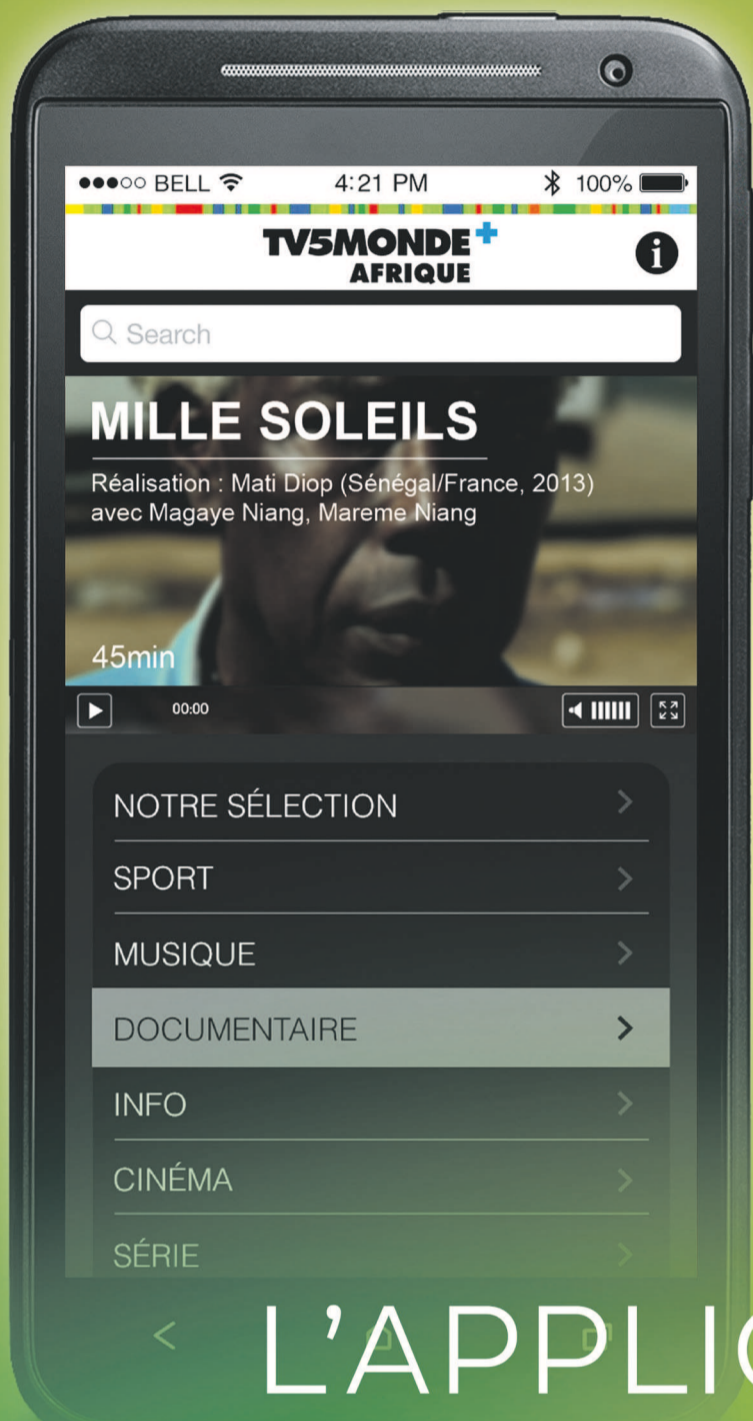
Tél : 00242 06 658 59 19 / 06 644 75 07

Email : blprodercongo@yahoo.fr

Brazzaville - République du Congo.

Le Coordonnateur du PADEF

Benjamin DIRA



L'APPLICATION TV5MONDE+AFRIQUE 100% GRATUITE

Disponible maintenant sur votre smartphone



et sur tv5mondeplusafrique.com

TV5MONDE

FÊTE DE LA NATIVITÉ

La chanteuse Belle Agniélé en concert à Pointe-Noire

C'est dans la salle de spectacles de Sueco dans la capitale économique que la sœur Belle Agniélé va donner ce concert dit de nativité, le 25 décembre 2014 à partir de 15h. Cette production de la maison MCI-productions de Claude Isidore Miéré, sera destinée aussi bien aux enfants qu'aux personnes âgées.



La sœur Belle Agniélé en pleine euphorie divine

Après ses brillantes prestations à la soirée V.I.P à l'occasion de la cérémonie d'ouverture officielle de la chaîne MCR Tv et Ponton Fm à Pointe-Noire et du concert « Rentrée scolaire » au palais des Congrès de Brazzaville, la sœur Belle Agniélé et son groupe « Les Rochers des Âges » sont de nouveau sollicités par les Ponténégrins, à l'occasion de la commémoration de la fête de Noël. Voilà qui justifie cette dénomination de « Concert de nativité ».

« La sœur Belle Agniélé et Pointe-Noire ce sont des liens très profonds d'amour et de proximité. Il y a trois ans déjà, les 25 et 26 décembre 2011, elle livrait un magnifique concert dans cette ville. C'est pourquoi elle a ressenti de donner un concert spécial Noël à Pointe-Noire, surtout que le public ponténégrin l'a beaucoup réclamé après son concert de Brazzaville dit concert « Rentrée scolaire ». Les préparatifs se passent bien. Nous avons lancé la communication depuis quelques temps déjà. C'est dire que nous faisons notre devoir et à Dieu de faire le sien aussi.

Je crois que ça va aller parce que l'Éternel sera au rendez-vous », a déclaré son producteur Claude Isidore Miéré.

Le patron de la maison MCI-production a toutefois précisé que ce concert est destiné à toutes les générations. Car dit-il, quand les enfants sont impliqués les parents le

sont aussi, pour la simple raison que ce sont les parents qui accompagnent les enfants dans pareilles circonstances.

Il faut dire que ce concert sera également l'occasion pour cette artiste religieuse de faire savourer allègrement ses différents albums « Conversion, Le temps de l'esprit, le maxi single Ezo simba et le single Espoir de demain » aux chrétiens de la capitale économique et bien

d'autres qui viendront d'ailleurs. L'occasion sera aussi propice pour de nombreux croyants d'invoquer Dieu à travers des louanges. « Ce sont des rendez-vous pendant lesquels Dieu fait beaucoup de choses, beaucoup de miracles. Il est là dès la première seconde jusqu'à la dernière. Car le premier invité c'est Jésus-Christ et il sera là avant tout le monde », exhorte la sœur Belle Agniélé.

Quant au public brazzavillois, le producteur leur a promis un nouveau concert courant le premier trimestre 2015.

Notons que la participation au concert de nativité est fixée à 2.000 FCFA. Certes

l'évangile est gratuit, mais l'évangélisation nécessite des moyens financiers. Cette retrouvaille de Pointe-Noire sera marquée une tombola organisée par une société de communication de la place, l'un des partenaires officiels du groupe « Les Rochers des Âges »

Bruno Okokana

« Ce sont des rendez-vous pendant lesquels Dieu fait beaucoup de choses, beaucoup de miracles. Il est là dès la première seconde jusqu'à la dernière. Car le premier invité c'est Jésus-Christ et il sera là avant tout le monde »

CHRONIQUE

Africolor 2014

Nous vous avons tant parlé du festival Africolor qui est en train d'évacuer sa 25^e édition depuis le samedi 15 novembre et ce, jusqu'au 24 décembre prochain. Ceux qui ont eu le bonheur de fouler les pavés de nombreuses villes d'Île de France se sont régalés des musiques africaines à l'honneur, pour un rendez-vous qualifié à juste titre d'évènement de cette fin d'année.

Africolor, c'est toujours une rencontre avec le public qui ne manque pas à ses promesses et qui se continue dans la joie et la gaité malgré la période hivernale qui s'impose. Depuis le 15 novembre, les surprises promises continuent d'affluer, il suffit d'en juger par la distribution innombrable des concerts, spectacles de théâtres et danse qui défilent sous les regards extasiés.

Au détour d'une ballade francilienne, l'on a pu apprécier, entre autres, Yello Fever Tour avec Jeanne Balibar, David Neerman et Chérif Soumano, qui se sont produits à la Salle Jacques Brel de Pantin, Voyage sans visa de Boubacar Ndiaye, le 18 novembre à l'espace Paul Eluard de Stains.

Les Hommages rendus à l'écrivain romancier Tchikaya U Tam'si et à Luambo Makiadi (Franco), le père de la rumba congolaise, particulièrement émouvants, se sont dévoilés à l'université Paris XIII de Villetaneuse, le 20 novembre, avec en toile de fond le joueur de kora Malien Chérif Soumano.

Un autre moment fort de ces retrouvailles fût le témoignage de la Mémoire orale, mémoire écrite avec Moriba Koïta, grand connaisseur de l'histoire mandingue s'il en est, le 20 novembre à Paris aux Archives nationales. Un même plateau a également célébré les deux Congo, avec le concept « Franco na Bisso », le 22 novembre à la Salle des Fêtes de Sevran, mais aussi avec le grand Zao au chant.

Chérif Soumano s'est produit le 28 novembre au Comptoir à Fontenay-sous-Bois, et le spectacle, « la Boîte magique de Francis Bebey », avec Gasandji, Ze Jam Afane, Ballou Canta et des artistes surprises, le 29 novembre à l'Espace 93 de Clichy-sous-Bois, n'a laissé personne indifférent. Le groupe Renegades Steel Orchestra, le 3 décembre au Théâtre des Bergeries de Noisy-le-Sec, Sizonin suivi de Danyel Waro, le 5 décembre au Théâtre Gérard Philipe de Saint-Denis.

Tous les styles s'y expriment et même les amoureux de Gwo-ka ont eu leur Soirée Gwo-ka le 13 décembre à Aulnay-sous-Bois, avec Expérience Ka suivi de Indestwas Ka. Les congolais Ray Lema Nzimbu et Flamme Kapaya, instrumentistes au talent hors pair se sont défoulés le 19 décembre au Centre Culturel Jean-Houdremont de la Courneuve. Et encore, l'incomparable Habib Koité et Radio Kayes les 20 et 21 décembre à Ris-Orangis puis Bonneuil-sur-Marne.

Et ce n'est pas tout, comme l'indique le programme spécialement haletant, le Noël Mandingue s'y célébrera avec Mamadou Diabaté DG, Djénéba et Fousco, Mandé France, Radio Kayes, Habib Koité, le 24 décembre à Montreuil, au Nouveau Théâtre.

Il faut le reconnaître, cette fois ci, l'organisation a fait fort. Quoi de mieux qu'un grand festival africain pour réchauffer l'atmosphère hivernale d'Île de France et se souhaiter joyeux Noël ?

Ferréol Constant Patrick Gassackys

LITTÉRATURE

« Une fille du Congo » de Patrick Serge Boutsindi

L'auteur aborde dans ce roman de 210 pages le parcours d'une jeune fille, Bouesso qui quitte son village natal Makanda pour poursuivre ses études à Brazzaville chez sa tante mariée à Bikou. Arrivée dans la capitale, l'héroïne perd très vite sa raison et découvre l'amour, la vie nocturne, avant de s'engager dans la vie politique.



avoir transmis le Sida. Dans sa mésaventure, elle devient la maîtresse d'un autre homme politique, Pierre Malonga, rentré d'exil de France, à la faveur de la Conférence nationale souveraine. Avec cet homme très engagé, Bouesso se lance aussi dans la politique et devient une grande militante au sein du parti crée par son nouveau mari, où elle occupe une place importante.

La jeune fille déroutée, met de côté les sages conseils prodigués par sa maman avant qu'elle ne quitte le village: « Tu dois rester une fille respectueuse et raisonnable, penses avant tout à tes études. Je ne veux pas que tu aies un petit copain avant d'avoir obtenu tous tes diplômes ».

L'auteur d'Une fille du Congo fonde souvent ses textes sur les réalités des faits sociopolitiques où la géographie de l'univers romanesque rappelle certains lieux de Brazzaville. Le réalisme de Boutsindi se caractérise aussi dans la mise en scène de certains éminents noms politiques ayant existé ou qui existent encore. Il a publié plusieurs recueils de nouvelles et deux romans parmi lesquels : Le Mbongui ; Bal des sapeurs à Bacongo ; Jour des funérailles à poto-poto ; L'homme qui avait trahi Mougali, Le voyage de ya fougou...

Rosalie Bindika

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France (National et football amateur)

National, 15^e journée

Le SC Amiens de Marvin Baudry s'impose 2-0 chez Le Poiré-sur-Vie de Clevid Dikamona (2-0). Les deux Congolais étaient titulaires. Sur l'ouverture du score, Dikamona ne peut intercepter la passe d'Heloise pour Macalou (42^e). Au retour des vestiaires, c'est lui qui provoque le penalty du 2-0 pour un tacle sur Ringayen (52^e). Sale soirée pour l'ancien Havrais et son club, désormais à 4 longueurs du premier non relégable. À l'inverse, Amiens se hisse dans la première partie du tableau.

Sans Rahivi Kifoueti, absent, Luçon s'incline chez le CA Bastia (0-1).

CFA, 13^e journée

Groupe A

Sans Kévin Koumba, qui purge son deuxième match de suspension, Lille fait match nul à Ivry (0-0).

Groupe B

Drancy remporte un troisième succès consécutif face à Moulins (2-1). Remplaçant, Rudy Mpassy est entré à la 95^e, alors que Damien Mayenga n'était pas dans le groupe de Moulins. Dalnath Miatoudila et Viry-Châtillon concèdent le match nul 2-2 face à Sochaux.

Groupe C

Le Pontet et Christoffer Mafoumbi prennent le gain du nul à Grenoble (0-0). Et sont 9^e du classement.

Retenu en équipe première, Dylan Bahamboula n'était pas dans le groupe de Monaco, auteur du nul 1-1 à Martigues.

Groupe D

Encore une défaite, la 4^e lors

des 5 matchs, pour la réserve de Nantes, défait à Concarneau (0-1). Jules Iloki, titulaire, a été remplacé à la 81^e. Sans Ted Lavie, absent, le Stade Bordelais s'incline à Mont-de-Marsan (2-0).

CFA 2, 11^e journée

Groupe A

Christopher Missilou égalise pour la réserve de Brest, à la 51^e. Les Bretons l'emportent finalement à Laval 2-1.

Groupe B

Juvrel Loumingou et la réserve de Châteauroux s'imposent 5-3 face à leurs homologues de Tours.

Groupe E

Malgré la titularisation de Tobias Badila, la réserve de Nancy s'incline 2-4 à Haguenau.

Groupe G

Et de cinq pour Thernand Bakouboula, qui marque l'un des deux buts d'Echirolles, battu à domicile par la réserve de Nîmes (2-5).

Belgique, 15^e journée, championnat U21

Scott Bitsindou était titulaire lors de la défaite d'Anderlecht chez le FC Bruges (1-4). Remplacé à la pause alors que le score était de 2-1.

Espagne, 17^e journée, 3^e division

Fitzérald Mbaka et John-Christopher Ayina étaient titulaires lors de la défaite de la réserve de Getafe à Amorebieta (0-2). Getafe est désormais 11^e avec 23 points.

Israël, 11^e journée, championnat U19

Mavis Tchibota a été remplacé à la 65^e minute lors de la défaite du Maccabi Tel Aviv face à

l'Hapoel Kiryat Shmona (1-3). Tel Aviv est deuxième avec 28 points.

Espagne, 16^e de finale retour, Copa del Rey

Thievy Bifouma, titularisé en pointe, et Almeria se qualifient en battant le Betis Séville (2-1). Bifouma a été actif, à défaut d'être directement impliqué sur les buts (notons le chef d'œuvre du Burkinabé Zongo). À l'aller, Almeria l'avait emporté 4-3 à Séville.

France, 8^e de finale, Coupe de la Ligue

Sans Christopher Maboulou, absent, Bastia élimine Caen (3-2, après prolongations). Jules Iloki n'était pas retenu dans le groupe de Nantes, vainqueur de Metz (4-2).

Maroc, 12^e journée, 1^{re} division

Avec Lys Mouithys, titulaire et remplacé à la 70^e, mais sans Sylver Gavoula, le Raja Casablanca l'emporte à Marrakech (2-1). Et remonte à la 5^e place, à 1 point du podium et 6 de la première place.

De retour de blessure, Varel Rozan ne peut empêcher la défaite à domicile du KAC Kenitra face à Agadir (1-2). Un revers qui fait reculer le KAC à la 11^e place.

Sans Fabrice Ondama, le Wydad Casablanca est tenu en échec par la DJH Jadida (1-1). Le WAC reste leader, mais n'a plus que 3 points d'avance sur le Kawkab Marrakech.

Bersyl Obassi n'a pas joué lors de la défaite de Khenifra à Berkane (0-1). Son club est lanterne rouge avec 8 points.

Camille Delourme

•CONSEIMMO et ACDES consulting

Enfin

Vous êtes Chômeurs, Diplômés sans Emploi!

Le Chemin de la réussite est là

La solution des Diplômés sans emplois est là

LE BUSINESS est là

Et si on disait de faire une reconversion en jeune Entrepreneur pour une activité juste pendant 7 mois seulement à l'issue de laquelle vous générant jusqu'à 300 000 f CFA par mois qui serviront de Financement pour réaliser vos projets?

Vous êtes intéressés?

Contactez-nous

En face du Cercle Culturel Sony Labou Tansi

En diagonale avec l'hôpital Bissita

Bacongo

Tél; 06 658 90 60 / 06 944 56 65

Vous doutez?

VENEZ VOIR,

si à la fin de votre Formation vous n'avez pas cette activité, on vous rembourse vos frais de formation.

AVIS DE CHANGEMENT DE GÉRANT DE LA SOCIÉTÉ

«HARRIS COMMUNICATIONS CONGO SARL»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Au capital de 1.000.000,00 de Francs CFA

Siège social : Boulevard de Loango, 2^e étage, Immeuble PBG B.P :

4466, Pointe-Noire, République du Congo

RCCM : CG/PNR/11 B 2346

Suivant le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société

Harris Communications Congo SARL en date du 16 octobre 2014 et

dûment enregistré au RCCM de Pointe-Noire sous le numéro 9285,

Et en vertu de l'article 11 des statuts de la société, le gérant Monsieur

Howard Douglas BLACK a été démis de ses fonctions de gérant et remplacé par

Messieurs Charles J. GREENE et Eduardo CORREA, en qualité de nouveaux gérants et ce pour une durée de quatre (4) ans.

Pour avis

Cabinet GOMES

CALENDRIER ÉLECTORAL

L'opposition redoute un glissement au-delà de 2016

En gardant le silence sur la question de la révision constitutionnelle lors de son dernier discours sur l'état de la Nation prononcé devant le congrès, Joseph Kabila aurait ouvert la voie à tous les soupçons possibles, se convainc le président du groupe parlementaire UDPS et alliés Samy Badibanga.

L'organisation de la présidentielle en 2016 procède d'une gageure. Nombreux sont les opposants qui se montrent de plus en plus sceptiques estimant que le décor est planté pour consacrer le prolongement du mandat du chef de l'État Joseph Kabila. Plusieurs faits démontreraient à suffisance que l'actuelle majorité au pouvoir n'est pas prête à conduire les Congolais à cette échéance électorale nonobstant les assurances faites par le président de la République dans son dernier discours sur l'état de la Nation devant les deux chambres du Parlement. À l'opposition parlementaire où ce discours a été décrypté de fond en comble, on reste convaincu que tout est balisé pour assurer un glissement du calendrier électorale au-delà de 2016. Président du groupe parlementaire UDPS et alliés, le plus grand groupe parlementaire d'opposition à l'Assemblée nationale, Samy Badibanga ne cache plus ses appréhensions.

Devisant dernièrement sur le sujet avec la presse, il a fait savoir que le fait de faire du recensement électorale un des préalables majeurs à l'organisation des élections est un signe qui ne trompe pas. En créant l'Office national d'identification de la population (Onip) en lieu et place du Bureau central du recensement (BCR) qui, au départ, était censé organiser le recensement général de la population et de l'habitat, l'opposant pense qu'il y a là anguille sous roche. L'Onip qui se substitue aujourd'hui au BCR avec les mêmes attributions n'affiche aucun empressement à débiter ses activités et l'objectif qui



Samy Badibanga, président de l'UDPS et alliés

lui est assigné ne pourra être atteint avant 2016. Foi de l'opposition parlementaire ! Pour cette dernière, en effet, il faudra mettre trois à quatre ans pour accomplir les opérations de dénombrement de la population dans un pays aussi vaste que la RDC dépourvu des moyens de communication.

Entre-temps, la communauté internationale qui continue à faire pression pour que la Céni dote le pays d'un calendrier global des élections devra encore patienter étant entendu que la publication de l'agenda électorale est tributaire des résultats des opérations de l'Onip. Alors que la Céni ne dispose pas encore de toutes les lois d'accompagnement nécessaires pour accomplir sa mission en plus du déficit financier qui entrave son bon fonctionnement, les exigences de la communauté internationale paraissent, aux yeux de l'opposition, comme une étourderie. Pour Samy Badibanga et ses compères de l'opposition parlementaire, le chef de l'État est resté évasif dans son discours sur la question de la révision

constitutionnelle pour laquelle il n'a pipé mot. Il n'a pas, d'après lui, fait allusion au respect de la Constitution, une des recommandations phares des concertations nationales dont il s'est fait le défenseur, ni donné de réponse claire et précise quant à ce. Il pense qu'en gardant le silence sur cette matière, « Joseph Kabila a ouvert la voie à tous les soupçons possibles ». D'où la levée des boucliers observée dans les rangs de l'opposition où l'on déclare être disposé à user de toutes les voies légales et démocratiques pour veiller au respect de la Constitution, et surtout dans ses dispositions intangibles qui ne doivent donner lieu à aucune révision. Apportant de l'eau au moulin de leur collègue, d'autres oppo-

sants sont convaincus que l'embrouillamini actuel procéderait d'une volonté délibérée de déboucher sur un cas de force majeure d'ici 2016 qui consacrerait un vide au sommet de l'État, avec à la clé, le maintien de Joseph Kabila tant qu'un nouveau président de la République ne serait pas élu. L'opposition réitère cependant son appel au dialogue selon l'esprit et la lettre de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba estimant que seul un processus concerté pourra tirer le pays du gouffre dans lequel il s'est enfoncé. Elle est prête à saisir la main tendue de Joseph Kabila pour autant qu'elle soit sincère et débouche sur des discussions avec le pouvoir sur le processus électorale. « Il nous faut un processus concerté, en commençant par une loi électorale et un calendrier électorale global adoptés par consensus. L'objectif est d'aboutir à des élections apaisées, démocratiques, libres, transparentes et acceptées par tous », a ajouté Samy Badibanga.

Alain Diasso

AGRESSION DES REPORTERS

Aucun pays africain dans le top 5

Avec ses quatre-vingt-quatre cas identifiés entre décembre 2013 et décembre 2014, la Chine, éternelle bête noire de l'occident en matière de violation des droits de l'Homme, ne compte quasiment que le tiers des violations enregistrées en Ukraine, soit deux cent quinze cas, selon le bilan établi par Reporters sans frontières.

La palme d'or revient ainsi à l'Ukraine qui connaît l'une des plus grandes crises politico-militaires de son histoire, avec des fortes implications géostratégiques.

L'organisation de défense des journalistes justifie cette montée inégalée d'agression par les violences policières ciblées à l'encontre des reporters qui ont couvert les événements de la place Maidan en janvier et février derniers. Actuellement, a poursuivi Reporters sans frontières, cette violence s'est déplacée en Crimée et dans l'est du pays où l'on a enregistré d'ailleurs des cas de brutalité à l'encontre d'une cinquantaine de journalistes.

Entre les deux extrêmes, d'autres pays viennent se greffer pour le nombre de cas de violation des journalistes parmi lesquels le Venezuela (134 cas), la Turquie (117 cas) et la Libye (97 cas). Au Venezuela, 62% des exactions commises contre les journalistes lors des soulèvements populaires ont été commises par la garde nationale, rapporte Reporters sans frontières. En dehors des pays du top 5 qui comptent ensemble 647 cas, l'organisation internationale a recensé également 119 violations à travers le monde dont les pays du Maghreb.

Dans l'ensemble, l'on arrive globalement au nombre de 1846 journalistes menacés et/ou agressés au cours de la période sous examen, soit une baisse de 15%. C'est la conséquence d'une année qui a connu tout de même des manifestations violentes. Au-delà des agressions, il y a les menaces à l'encontre des journalistes qui sont l'œuvre aussi bien des officiels que des acteurs non étatiques dont le crime organisé, les milices privatisées et les partisans d'organisation religieuse.

Laurent Essolomwa

FESTIVITÉS DE NOËL ET DE NOUVEL AN

André Kimbuta décrète la courtoisie routière

La mesure du gouverneur de la ville-province de Kinshasa vise la fluidité de la circulation pendant la période des fêtes.

Dans une décision signée le 18 décembre, le gouverneur de la ville de Kinshasa, André Kimbuta Yango, a décrété deux semaines de courtoisie routière sur toute l'étendue de la capitale congolaise. Cette période court du 23 décembre 2014 au 7 janvier 2015. Le gouverneur a motivé sa décision par la volonté d'assurer la fluidité de la circulation pendant les fêtes de la Nativité et de la Saint-Sylvestre. L'autorité urbaine a, par ailleurs, appelé les usagers de la route à observer la réglementation en matière de la circulation routière ainsi que les recommandations liées au civisme routier.

La décision du gouverneur, rappelle-t-on, est tombée après plusieurs semaines d'intenses activités des agents des services qui travaillent sur la route dont



Robot régulant la circulation au croisement Huilleries-Boulevard Triomphal

les policiers, ceux des transports et communications, ceux du Bureau 2 ainsi que ceux de la régie urbaine de recettes.

La semaine dernière, les policiers se sont mêmes adonnés

à la destruction méchante, en perçant les pneus des véhicules soit avec leur baïonnettes soit avec des objets tranchants préparés expressément pour cette besogne. La majorité de ces

véhicules victimes de ces actes a été mise dans des fourrières installées dans les différents bureaux de la police à travers la ville. La période de courtoisie routière décidée par l'autorité

urbaine constituera, en effet, un moment de répit pour les automobilistes et les propriétaires des véhicules qui, il y a peu, avaient les nerfs tendus à cause de ces actions menées sur la chaussée par ces différents services. Mais il constituera également un moment de tous les dangers car tous ces véhicules qui ne répondent pas aux normes vont sortir dans la rue afin de permettre à leurs propriétaires de « bien fêter », et tous des chauffards vont concourir sur la chaussée sachant que « la voie est libre ». Par ailleurs, la brèche laissée à la police de circulation routière dans la décision du gouverneur, qui insiste sur le respect de la réglementation et des recommandations sur le civisme routier, permettra à ces derniers de « continuer à travailler ». Toutefois, André Kimbuta Yango a souligné que sa mesure ne devrait souffrir d'aucune faille.

Lucien Dianzenza

URBANISME ET HABITAT

L'exigence de doter le pays d'un plan d'aménagement du territoire réaffirmée

Pour sa première sortie en tant que membre du gouvernement de cohésion nationale, Omer Egwake Ya Ngembe a préféré conférer, le 19 décembre, à Notre-Dame-de-Fatima avec les cadres et agents de son ministère autour des questions liées à son fonctionnement.

Pendant plus d'une heure, le personnel administratif a fait part au nouveau ministre des difficultés auxquelles il se bute dans l'exercice de ses fonctions. Séance tenante, des recommandations ont été faites. Directeurs, chefs de service et de division, cadres et agents, supérieurs comme subalternes, se sont livrés à cœur joie à cette dialectique enrichissante sur fond d'une réelle introspection que requiert l'état actuel du ministère de l'Aménagement du territoire, Urbanisme et Habitat (ATUH). Les mots du ministre étaient ceux d'apaisement, de conciliation et d'abnégation au travail et à l'unisson. « *Je vous promets qu'avec l'aide de Dieu, nous allons travailler la main dans la main car sans votre appui, je ne saurais rien faire* », a déclaré Omer

Egwake visiblement ému par l'intérêt porté envers sa personne par un personnel administratif qui attend beaucoup de son avènement. D'emblée, il a nuancé n'être qu'un humain avec ses qualités et ses défauts tout en invitant ses collaborateurs à ne pas lui tenir rigueur en cas d'éventuel dérapage et de s'employer plutôt à le remettre sur les rails. C'est sous le signe de la proximité que le nouveau ministre place son mandat en insistant sur le dialogue constant devant caractériser sa gestion. Omer Egwake veut innover dans le style en allant à l'écoute de ses collaborateurs dans une communion de cœur et d'esprit de sorte à booster l'image du ministère de l'Urbanisme et Habitat qualifié, à tort ou raison, de canard boiteux. « *Je me battrais pour vous jusqu'à la dernière énergie pour que vous puissiez récupérer ce que vous avez perdu* », a-t-il déclaré tout en exhortant ses interlocuteurs à lui rendre l'ascenseur en faisant de même pour lui.

Ces mots introductifs du mi-



Le ministre de l'ATUH Omer Egwake

nistre ont été précédés par l'allocation de circonstance prononcée par la secrétaire générale du ministère qui en a profité pour brosser un état des lieux. Dans son speech, elle a égrené un certain nombre des difficultés auxquelles est confronté le ministère notamment l'obsolescence du Code organique datant de 2007, l'insuffisance de la logistique, l'absence d'un cadre légal de planification du secteur, la spoliation du domaine privé

de l'État, etc. Au nombre des priorités, elle a plaidé, entre autres, pour la mise à niveau des agents et cadres par une formation permanente, l'acquisition d'un charroi automobile pour assurer le transport du personnel, la vulgarisation des réformes entreprises, la mise en place d'une loi-cadre de l'Aménagement du territoire, Urbanisme et Habitat, la production des logements sociaux,

la création d'une banque de l'habitat, etc. Plusieurs sujets ont été évoqués lors de l'échange qui s'en est suivi. Quelques propositions ont été faites par les intervenants qui ont notamment plaidé pour que leur ministère cesse de fonctionner comme une structure d'appoint à d'autres ministères et qu'il joue effectivement son rôle régulateur de la gestion spatiale du territoire national.

La nécessité d'élaborer un plan d'aménagement en impliquant tous les autres secteurs de la vie nationale a été réaffirmée autant que celle liée à la revivification de l'arrêté portant autorisation de bâtir muée en un fond de commerce. De la restauration des frais techniques à l'augmentation des primes en passant par la réhabilitation des cadres techniques suspendus et la surséance d'arrêtés maffieux pris antérieurement, tout a été passé au peigne fin lors des discussions. Des échanges d'une grande intensité ayant viré parfois à l'énerverment ont caractérisé cette première activité du ministère sous la houlette d'Egwake Ya Ngembe qui tend, d'ores et déjà, à se démarquer de ses prédécesseurs par le style et la philosophie de travail. Concluant le débat, Omer Egwake s'est engagé à satisfaire, à la mesure de ses moyens, aux desiderata du personnel administratif à court, moyen et long terme. Il a assuré qu'il travaillera avec ceux qui connaissent mieux le ministère et qu'il ne cédera pas à la moindre distraction durant son mandat.

Alain Diasso

COMMÉMORATION

L'Isav honore ses piliers

La journée du 10 décembre a été marquée par deux grandes activités pour rappeler la vie de deux grands piliers de l'histoire de la fondation de cette institution d'enseignement supérieur, les pères Marcel Matungulu (1946-1999) et Jacques Paulus (1932-2014).

Les cours ont été suspendus à 11h30'. Trente minutes plus tard, étudiants, professeurs et personnels administratifs se sont retrouvés dans la grande chapelle de Canisius I où une eucharistie a été organisée à l'intention du quinzième anniversaire du décès du feu père Marcel Matungulu S.J. (10/12/1999-10/12/2014), fondateur de l'Institut supérieur agrovétérinaire Saint-Pierre-Canisius (Isav) et celle du père Jacques Paulus, S.J., professeur émérite de l'Université de Kinshasa, professeur à l'Isav et ancien directeur du laboratoire de recherche de phytochimie et de contrôle de qualité au sein de cet institut, décédé le 05 décembre 2014 à Bruxelles. La messe a été présidée par l'aumônier des étudiants, le père Georges Katumba, accompagné du père directeur général, Michel N'Tangu. Après le mot de bienvenu du célébrant, la parole a été accordée au père Christian Ngoso, S.J., étudiant en deuxième licence en sciences agrovétérinaires pour la lecture des biographies des défunts. Dans son homélie, le père Georges a mis un accent particulier sur la vie de ces deux pères et ce que chacun d'eux représentait pour l'institut. Il a invité l'Isav à plus de geste en mémoire du père Jacques Paulus.

Après l'eucharistie, l'assemblée s'est dirigée dans la grande salle du complexe Saint-Pierre-Canisius où un séminaire a été organisé en mémoire du père Jacques

Paulus. Le nouveau directeur du laboratoire de recherche phytochimie et contrôle de qualité de l'Isav, le père Luhata Lokadi Pierre, a entretenu son auditoire sur le thème : « Les aflatoxines : biosynthèse et mode d'action ». Découvertes en 1960 en Angleterre, les aflatoxines sont, note-t-on, des métabolites secondaires très toxiques produits par des champignons appartenant au genre *Aspergillus* qui prolifèrent sur des graines conservées en atmosphère chaude et humide. Les aflatoxines sont nuisibles aussi bien chez l'homme que chez l'animal et possède un pouvoir cancérigène très élevé. Fortement électrophiles, les aflatoxines réagissent avec les groupements nucléophiles de l'ADN en s'intercalant entre les bases ou les protéines. Elles sont fréquemment détectées dans les graines d'arachides, le maïs (en grain, ensilage,...), le blé, les céréales diverses, le cacao, le café, le manioc, le soja, des aliments que nous consommons chaque jour. Il a été, en effet, indiqué que la présence de ces mycotoxines dans les aliments pose de gros problèmes d'hygiène publique et de santé animale. La RDC se retrouve dans une zone où le taux de prévalence de cancer de foie est très élevé. Ceci n'est pas étonnant quand on analyse la qualité de maïs, des arachides et de manioc moulus exposés dans les marchés de Kinshasa.

Une étude combinée de la biosynthèse et du mécanisme réactionnel cité à cette occasion a aidé l'assemblée à comprendre le pouvoir tératogène des aflatoxines et ainsi proposer des pistes de solutions pour faire face à ces substances toxiques. Après ce bref développement de dix minutes, la parole a été accordée à l'assemblée pour des questions d'éclaircissements.

Lucien Dianzenza

KASAÏ-ORIENTAL

Détournement de la prime de risque des professionnels de santé

Les infirmiers et autres agents de la zone de santé de Kalonda est, dans le territoire de Kabinda dans la province du Kasaï-Oriental, sont en colère parce qu'ils n'ont pas perçu leur prime de risque.



La grève des infirmiers occasionne l'abandon des malades

La prime a été détournée par l'administrateur gestionnaire de cette entité, Shiso Mulume, souligne l'agence congolaise qui cite des sources médicales. Suite à ce détournement, les infirmiers et autres agents de la zone de santé observent une grève au grand dam des malades qui sont abandonnés à eux-mêmes. Ce mouvement de débrayage ne sera pas sans conséquence sur les malades. Les hôpitaux de la zone de santé de Kalonda sont donc paralysés. Pour reprendre le travail, les grévistes exigent le paiement de leurs primes. Pour tirer au clair cette situation, une mission conjointe d'enquête division provinciale de la Santé et le parquet de Kabinda a été mise sur pied dans l'objectif d'établir les responsabilités et punir ainsi les coupables. L'on pense que cette mission d'enquête aboutira aux résultats attendus, c'est-à-dire établir les auteurs de ce détournement pour qu'ils puissent répondre de leur acte incivique auprès des autorités compétentes et que les infirmiers puissent rentrer dans leur droit pour que le travail reprenne normalement, sinon on risquerait de compter des morts, ce qui n'est pas d'ailleurs à souhaiter.

Aline Nzuzi

ENVIRONNEMENT

Des femmes de Lingwala sensibilisées au plantage des arbres

L'action menée par la Synergie des actions pour le développement durable rentre dans le cadre de la campagne « Lelo na lobi » qu'elle a initiée.

La plate-forme est intervenue, le 19 décembre, au cours de la formation donnée aux femmes membres de la base du Réseau des animatrices des organisations communautaires de base (Raocb) sur leur sensibilisation pour la stimulation des candidatures féminines aux municipales pour les sensibiliser sur le changement climatique. Chacune de ces femmes a reçu une plantule de Moringa qu'elle est appelée à planter dans la parcelle où elle habite.

En plus, les membres de la synergie dont Jean Mangalibi, Daniel Mulenda et Claudine Ciluba ont sensibilisé ces femmes sur la lutte contre le changement climatique. Dans ces explications, les intervenants ont fait observer que Kinshasa a été reconnue comme la ville aux arbres mais, depuis un certain temps, tous ces arbres disparaissent, en laissant libre court au soleil et ses effets néfastes. Cette action a été saluée par la coordonnatrice du Raocb, Albertine Kudimana, qui plaide pour une implication de la femme aux élections en tant qu'électrices et candidates.

Planter pour soi-même et les générations futures

Les membres de la Synergie ont conseillé à la base du Raocb de demander à leurs élus de penser à la plantation des arbres dans la ville. Mais, à chacune d'entre elle, il a été demandé d'adopter l'habitude de planter des arbres fruitiers afin de rendre à la ville-province son visage d'antan et de lutter ainsi contre le changement climatique et de se protéger contre les effets néfastes du soleil. Pour le coordonnateur des Amis de la nature et des jardins (ANJ), Jean Mangalibi, expliquant le contenu de la campagne Lelo na lobi, il faut planter aujourd'hui afin que cela profite à soi-même et aux générations futures. Il a expliqué à l'assistance les avantages qu'offre le Moringa, qui est un complément alimentaire et soigne plusieurs maladies. « En plus de la vitamine qu'elle offre, cette plante soigne plusieurs maladies. D'ici huit mois, ces plantules seront majeures », a-t-il expliqué.

Jean Mangalibi a également conseillé à ces femmes de

ne plus jeter les sachets d'eau qu'elles utilisent afin de s'en servir pour planter les jeunes arbres fruitiers dont les manguiers, les avocatiers, le cœur de bœuf, les safoutiers, les goyaviers, etc. « Désormais, vous ne pouvez jeter dans la poubelle que les sachets et les plastiques. Tout ce qui est biodégradable, vous pouvez les utiliser afin de créer des compostes pour planter vos arbres fruitiers », a-t-il expliqué à l'assistance. De son côté, la secrétaire générale de l'ONG ANJ, Claudine Ciluba, a appelé chacune de ces femmes à être un modèle pour ses enfants. « Toutes les mamans doivent adhérer à cette vision pour le développement de notre pays. Chacune d'entre nous doit être un modèle pour ses enfants », a-t-il appuyé. Après la distribution de ces cent vingt plantules offertes par Félix Makiese, la Synergie des actions pour le développement durable a promis de continuer sa campagne avec la distribution d'autres arbres fruitiers.

Remplacer les acacias par les flamboyants

Les membres de la Synergie ont déploré le plantage des acacias à travers la ville-province. Pour eux, cette plante, qu'ils accusent d'être à la base de la détérioration du sol, devrait être remplacée par le flamboyant et autres arbres fruitiers. « Vous dites que les feuilles des acacias fertilisent le sol, et bien regardez sous ces arbres si vous verrez y pousser même les herbes. Cette plante, par ses racines et ses feuilles, détruit le sol », ont-ils expliqué. Déjà, dans le cadre de cette campagne, cette plate-forme prévoit de planter les flamboyants le long de la rivière Gombe, dans la commune qui porte le même nom. Les premières actions menées dans cette optique de la campagne « Lelo na lobi », débutée le 5 décembre, ont notamment consisté à la plantation des arbres dans la commune de Kintambo, en partenariat avec le bourgmestre de cette entité, et l'offre de deux autres arbres à cette municipalité. La Synergie des actions pour le développement durable comprend six ONG, à savoir ANJ, Agir Mbwetete, l'Association nationale des aires protégées du Congo, Maison de la femme, Gaes Tonga moto.

Lucien Dianzenza

SEMAINE DE LA SCIENCE ET DES TECHNOLOGIES

La deuxième édition prévue pour avril 2015

La prochaine édition se déroulera à l'Institut de la Gombe à Kinshasa sur le thème principal de « L'Explosion des Savoirs ». Ce thème, indiquent les organisateurs, sera couplé au thème de l'année 2015 déclaré par l'Unesco, à savoir « Année internationale de la Lumière ».

L'évènement est organisé par l'ASBL « Investing in people » (IIP) en collaboration avec le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire, le réseau congolais des acteurs de l'innovation ainsi que l'ONGD « Elongo Elonga ». Selon les organisateurs, la Semaine de la science et des technologies à trois objectifs : promouvoir les sciences et les technologies auprès des jeunes et du grand public afin de susciter des vocations ; rapprocher le secteur privé du secteur universitaire et de la recherche afin de faciliter le transfert des compétences et permettre le développement d'une recherche appliquée; donner l'occasion aux entreprises et institutions partenaires de communiquer sur leurs activités. « Lors de la première édition, nous avons accueilli plus de 1000 personnes en deux jours. Les visiteurs ont assisté à des conférences, des expositions

et des laboratoires scientifiques. Pour cette seconde édition, nous proposons les mêmes activités et nous voulons donner plus de place aux entreprises et aux institutions », indique Raïssa Malu, directrice de l'ASBL Investing in people.

Rapprocher le secteur privé du monde académique

Plusieurs activités sont prévues au cours de cet évènement, à savoir des ateliers thématiques, des stands d'exposition, des laboratoires scientifiques et des conférences. Elles s'étaleront sur trois jours durant la première semaine d'avril 2015 et seront organisées sur le site de l'Athénée de la Gombe de Kinshasa comme lors de la première édition, soulignent les organisateurs. Les élèves, les étudiants, les enseignants, les chercheurs, les entreprises, et plus généralement, toute personne intéressée par les

sciences et les technologies et leur impact sur le développement sont attendus à cet évènement scientifique. La première édition de la Semaine de la science et des technologies a été organisée à Kinshasa les 11 et 12 avril 2014. L'ASBL IIP est une association de droit congolais. Elle a notamment pour mission de promouvoir la recherche scientifique en rapprochant le secteur privé du monde académique et de la recherche. « Nous croyons qu'il est important que ces deux mondes se rencontrent et apprennent à se connaître afin de faciliter le transfert de compétences et de développer une recherche appliquée répondant aux besoins du marché », explique-t-on. Raïssa Malu est professeure, consultante internationale, auteure et éditrice. Elle est membre fondatrice d'IIP ASBL et y dirige le département conseil et édition.

Patrick Kianimi

LECTURE-SPECTACLE

Christian Bena enchaîne cinq dates

Sans discontinuer, du 18 au 22 décembre, le comédien qui sait également s'y prendre comme chanteur et conteur va présenter Fara-fara, une sorte de combat de boxe en trois rounds rendu sous la forme d'un « théâtre chanté ».

La toute prochaine représentation de Fara-Fara, si seulement l'on peut se permettre de le dire, est prévue pour la matinée du 19 décembre. Comme la veille au Centre socioculturel ATA de Kimbanseke, c'est à 10 heures que Christian Bena a programmé sa lecture-spectacle au CIAJ, salle de théâtre située dans la commune voisine à N'Djili. Ceux qui ont eu le privilège d'assister à la grande première congolaise de Fara-Fara jeudi confirmeront assurément ce que le comédien lui-même nous a fait part à propos de ce spectacle encore tout récent joué en premier lieu à Bordeaux.

Pour commencer, l'artiste souligne que son discours a pour toile de fond un sujet délicat, à savoir l'identité. « Fara-Fara est une question identitaire qui me questionne, moi, par rapport à l'autre, à la terre que je considère comme une mère et par rapport au Congo ainsi qu'à l'émigration, au déplacement », indique Christian Bena. Et, en dernier ressort, il en vient à demander « Pourquoi se déplacer ? ». Le comédien rassure tout de suite que « toutes ces questions là ont été mieux abordées, traitées avec le texte d'Alice Carré qui essaye de nous parler en deux rounds de boxe ». Et donc, le fameux Fara-Fara ou face-à-face auquel il renvoie, nous dit-il, tient d'abord à un « flash-back



L'affiche de la lecture spectacle Fara-Fara

vers l'année 1974 avec le combat qui opposait alors Ali à Foreman à Kinshasa. Puis, intervient un autre Fara-Fara, le face-à-face JB Mpiana-Werrason qui avait suscité beaucoup d'attention sur le plan médiatique et tout ce qui va avec ». Mais il n'y a pas que cela. Christian Bena épingle ici le fait que « la musique est instrumentalisée par la politique, ce qui va de pair avec l'emprise qu'a sur elle les compagnies brassicoles et autres ». Ce serait donc là le propos majeur de Fara-Fara.

Tam-Tam, Sadi et Masolo

Christian Bena nous apprend avoir entrepris de « mettre en place l'écriture de base de Fara-Fara en 2011 ». Ce, avant d'y associer Malick Gaye pour la mise en scène et ensuite Alice Carré qui lui a imprimé la teinte dramaturgique qu'on lui connaît. Le projet désormais porté par Very Cheap Produc-

tion, Le Rocher de Palmer et MC2a encore en quête d'autres partenaires prêts à s'engager dans l'aventure, question de l'accueillir en résidence et d'en assurer la diffusion.

Le discours de Fara-Fara est rendu par « des personnages comme Kimbia et le parlementaire debout qui essayent de réfléchir autour du Congo, des fils du Congo, la Nation congolaise en tant que mère. On la questionne et on parle de ses richesses parce que moi j'estime que la richesse du Congo c'est sa culture. Tous les jours, les Congolais palpent cette culture et la vivent. Mais dans les richesses, il y a aussi le coltan que nous connaissons tous, peut-être ou non. Cette matière qui focalise attention et intention faisant en sorte que le Congo soit dans sa position actuelle », nous a-t-il expliqué.

Les cinq dates de lecture de spectacle de Kinshasa d'entrées libres ont été précédées par la sortie organisée à « Bordeaux, le 28 novembre dernier pendant les AOC, les Apéritifs d'origines contrôlées qui parlaient d'immigration », a fait savoir le comédien. De l'étape du Congo en cours il reste trois soirées après les matinées de jeudi et vendredi. Ainsi, de N'Djili, Christian Bena va passer sur la scène de l'Espace Tam-Tam à Yolo samedi à 18h30. Dimanche, l'Espace Sadi lui offrira sa tribune à 19 heures. Et son périple kinoïse va s'achever lundi à 18 heures à l'Espace Masolo à Masina.

Nioni Masela

GRAND ÉCRAN

« Le jour le plus court » fait une place à la jeunesse

Avec la projection de seize courts métrages programmée, le 20 décembre, à partir de 16 heures dans la Salle polyvalente de la Halle de la Gombe, l'Institut français (IF) a trouvé le moyen de faire participer les plus jeunes à la fête.

Si les six documentaires consti-

leur compte au « Jour le plus court ». Ce sera à la faveur des films d'animation proposés par l'IF pour une durée totale de plus d'une heure, soit exactement 1h 12 min.

Et pour bien faire les choses, la Halle de la Gombe est allée puiser dans la mine de la socié-

donc constituée de l'intégralité des courts métrages réalisés jusqu'ici, de 1994 à 2012 par le studio français créé en 1981 par Jacques-Rémy Girerd, réalisateur notamment de La prophétie des grenouilles, Une vie de chat et Tante Hilda !.

Les jeunes kinoïstes y verront tour

à tour Paroles en l'air de Sylvain Vincendeau ; Le chat d'appartement de Sarah Ropper ; Petite escapade de Pierre-Luc Granjon ; Le trop petit prince de Zoïa Trofimova ; Le génie de la boîte de raviolis de Claude Barras ; Marottes de Benoît Razy ; Le bûcheron des mots et Ceux d'en haut de Izu Troin ; Bisclavret d'Emilie Mercier ; Le moine et le poisson de Michael Dudok De Witt ; Une bonne journée de Matthias Bruhn ; Le roman de mon âme de Solweig Von Kleist ; Au bout du monde de Konstantin Bronzit ; Sucré de Gael Brisou ; Kali le petit vampire de Regina Pessoa ; Le banquet de la concubine de He-

fang Wei.

Nioni Masela



Un extrait de *Le moine et le poisson*

tuent la grande affiche des soirées des 19 et 20 décembre, les tout-petits aussi trouveront

té de production de films d'animation Folimage. L'affiche est

BASKET-BALL / CACC

BC Mazembe face à Recreativo do Libolo en quarts de finale

Après trois défaites contre Monastir, Primeiro do Agosto et ES Radès, le BC Mazembe a fait volte-face contre Mark Mentors du Nigeria et Abidjan basket-club pour décrocher son ticket pour les quarts de finale de la 29e Coupe d'Afrique des clubs champions de basket-ball féminin (CACC).

Le BC Mazembe de Lubumbashi affrontera, le 18 décembre, à Tunis le club angolais de Recreativo do Libolo de Luanda, en quarts de finale de la 29e édition de la Coupe d'Afrique des clubs champions de basket-ball masculin. Les basketteurs du Katanga ont obtenu leur qualification après avoir battu les Nigériens de Mark Mentors le 16 décembre dans la capitale tunisienne par 69 points à 66, en match comptant pour la cinquième journée de la phase des poules. Et bien avant ce succès précieux, BC Mazembe battait le club ivoirien d'Abidjan Basket club par 79 points à 72. Ces deux victoires ont donc permis au club représentatif de la RDC de s'extirper de la phase des groupes. Car les débuts des Corbeaux du Katanga dans cette compétition ont été très difficiles avec trois défaites de suite, respectivement contre l'US Mo-



Le BC Mazembe lors de sa victoire sur Abidjan BC (photo site de Fiba Afrique)

nastir (Tunisie) par 54 points à 68 le 12 décembre, Primeiro do Agosto (Angola) par 65 points à 82 le 13 décembre, et ES Radès (Tunisie) par 67 points à 74 le 14 décembre. Notons que les autres matchs de quarts de finale de cette 29e édition de la Coupe d'Afrique des clubs champions de basket-ball masculin opposent ES Radès à BCM Mayotte, US Monastir à Sporting d'Alexandrie et Club Africain de Tunis à Primeiro do Agosto. Douze clubs au total ont pris part à cette compétition dans la capitale tunisienne. Il s'agit dans le groupe A du Club Africain (Tunisie), de Recrea-

tivo do Libolo (Angola), de Kano Pillars (Nigeria), de Sporting d'Alexandrie (Égypte), de Malabo Kings (Guinée équatoriale) et BCM Mayotte (Mayotte). Et dans le groupe B, il y a eu Primeiro do Agosto (Angola), Es Radès (Tunisie), Mark Mentors (Nigeria), US Monastir (Tunisie), Mazembe (RDC) et Abidjan basket club (Côte d'Ivoire). La finale du tournoi est prévue pour le 20 décembre à Tunis. Il sied de noter qu'au terme de la CACC de basket-ball féminin, les Congolaises du BC INSS ont fini à la cinquième place du tournoi.

Martin Engimo

CLASSEMENT-FIFA

La RDC finit l'année 2014 à la 56^e position

La RDC a perdu une place au classement mensuel de la Fifa publié, le 18 décembre, au siège de l'instance mondiale du football à Zurich en Suisse.

Le Congo-Kinshasa passe donc de la 55^e position à la 56^e loge mondiale et 13^e en Afrique pour clore l'année 2014. La qualification des Léopards à la 30^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), qui va se dérouler en Guinée équatoriale du 17 janvier au 8 février 2015, a permis au pays de se revaloriser au classement Fifa. En effet, la RDC occupait la 81^e position en janvier 2014. Elle a donc bonifié sa position avec vingt-cinq places grappillées en douze mois.

La prestation des Léopards à la phase finale de la CAN 2015 va être déterminante pour avancer ou reculer sur le classement mondial de la Fifa pour les mois à venir. La RDC, rappelons-le, se retrouve dans le groupe B en compagnie de la Tunisie (22^e rang mondial et 2^e sur le continent), du Cap-Vert (40^e rang mondial et 7^e en Afrique) et la Zambie (46^e rang



Les Léopards de la RDC

mondial et 10 en Afrique).

Le sélectionneur Florent Ibenge devrait rendre publique, le 17 décembre, la liste des vingt-huit joueurs présélectionnés pour cette campagne en Guinée équatoriale. Mais il s'est finalement résolu à dévoiler sa liste le 29 décembre.

« La liste est déjà prête mais si je ne l'ai pas publiée aujourd'hui, c'est parce que certains clubs européens de football mettent la pression sur leurs joueurs et leur demandent de ne pas venir en sélection. Je veux attendre le 29 décembre, car le championnat européen connaîtra une trêve de fin d'année, exceptée l'Angleterre, pour la publication définitive », a indiqué Florent Ibenge. Notons que la Confédération africaine de football a fixé au 7 janvier la date butoir pour l'envoi des listes des joueurs sélectionnés pour la CAN. Et les Léopards amorcent leur préparation le 3 janvier au Centre d'Excellence de la Confédération africaine de football à Mbankomo (une trentaine de kilomètres de Yaoundé) au Cameroun. Il est prévu un match amical le 7 janvier à Yaoundé contre les Lions Indomptables du Cameroun.

Selon le classement Fifa de décembre, l'Algérie garde la première place en Afrique. Au niveau mondial, l'Allemagne continue de dominer le classement devant l'Argentine, la Colombie, la Belgique, les Pays-Bas, le Brésil. La Fifa a pris en compte dix-sept matches internationaux « A » pour établir ce classement. Et au total, l'instance mondiale du football a pris en compte huit cent trente-quatre matches internationaux pour le classement en 2014. Plus de la moitié (quatre cent soixante-huit) ont été des matches amicaux, près d'un tiers (trois cent deux) des matches de qualification pour des compétitions continentales et soixante-quatre des matches de la Coupe du Monde de la Fifa, Brésil 2014.

M.E.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ

L'EAD souffle sa dixième bougie

L'anniversaire a été marqué par l'inauguration officielle du nouveau siège de cette école situé à Mpita dans le premier arrondissement de Pointe-Noire. La cérémonie s'est déroulée le vendredi 19 décembre en présence d'Alexandre Honoré Paka et de Vincent Madzou, respectivement préfet du département de Pointe-Noire et promoteur de l'École africaine de développement (EAD).



nouveau siège de l'école

« Contribution de l'EAD au développement du Congo », c'est le thème principal de cette journée commémorative. Vincent Madzou, promoteur de l'EAD a expliqué qu'en République du Congo l'enseignement supérieur se trouve à la croisée de chemin, le secteur privé est devenu un partenaire incontournable pour accompagner l'Etat dans la formation des étudiants afin de contribuer à l'émergence tant prônée par les pouvoirs publics. En effet, l'EAD fait partie des écoles qui veulent relever les défis, en termes de formation qualifiante et de l'accès au marché de l'emploi. « En 2001 à Brazzaville et 2004 à Pointe-Noire lorsque nous nous sommes lancés dans le projet d'accompagner l'Etat dans la formation des cadres dont le pays a besoin, nous nous sommes basés sur l'observation de quelques faiblesses que fait montre le système éducatif congolais, question d'apporter

notre contribution en vue de l'amélioration de celui-ci. En ce qui concerne la qualité des enseignements notre école a mis en place une politique de certification et d'évaluation des programmes qui a permis de travailler avec un groupe d'experts afin que l'établissement respecte les exigences de la Licence master de droit(LMD)», a-t-il déclaré.

Pour sa part Guy Serge Patrick Ngouma, directeur général de l'EAD a fait valoir les qualités de sa structure. « En 10 ans, l'EAD a déjà formé 5368 étudiants dans diverses spécialités et options dont d'autres techniques ou commerciales » a-t-il indiqué. Cette cérémonie était aussi

marquée par un message dit du Collectif des étudiants de l'EAD, adressé aux autorités départementales de Pointe-Noire: « Aidez notre école à ouvrir les portes des entreprises afin que des places de stages y soient facilement trouvées surtout dans les filières techniques, de la logistique et de comptabilité dans le public comme dans le privé ». A noter que l'EAD fait partie des établissements scolaires privés agréés par l'Etat. Elle est membre du Réseau international des écoles privées d'enseignement supérieur (RIEPDS) de la zone Cames, dont le point focal 2014 est situé en République du Congo.

Séverin Ibara

CHAMPIONNATS NATIONAUX DE TENNIS DE TABLE

La capitale économique prête pour accueillir l'événement

Le comité local d'organisation s'active pour la bonne tenue du 11e Championnat national couplé à la 10e Coupe Denis Sassou N'Gusso de tennis de table. A l'issue de sa dernière réunion tenue le 18 décembre Paul Kibiya, l'un des présidents dudit comité s'est dit satisfait de l'évolution des préparatifs.

Cette réunion a permis aux membres des différentes commissions de faire le point du travail réalisé sur le terrain. Il ressort des différents compte-rendus que tout est fin prêt pour le démarrage effectif des compétitions le 22 décembre au gymnase Henri-Djombo de Pointe-Noire, érigé au lycée Victor Augagneur. Une infrastructure sportive pourvue d'une capacité d'abriter tous les matches du championnat et de la Coupe. En effet, dix sélections représentant chacune son département prendront part à ces compétitions et, les premières délégations sont attendues à Pointe-Noire le 20 décembre. « Les deux compétitions devraient se dérouler du 26 au 30 décembre mais, pour des raisons diverses ils ont été ramenées du 22 au 24 décembre », a-t-il signifié. Selon Paul Kibiya, c'est un grand défi à relever pour sa ligue après une organisation réussie à Dolisie en 2013. « C'est une grande charge, c'est stressant mais, nous allons réussir le pari. Nous avons beaucoup de sites pour l'hébergement des différentes délégations, des restaurants et des sites touristiques, pour permettre l'excursion des

jeunes venus des départements du Nord, de l'Est et de l'Ouest de découvrir pour certains, la première fois le Sud du pays notamment, les départements de Pointe-Noire et du Kouilou», a-t-il martelé avant d'appeler les amoureux de tennis de table à venir soutenir les pongistes de Pointe-Noire.

De son côté, le directeur technique de la ligue départementale de Pointe-Noire, Serge René Samba a tenu à rassurer sur la bonne santé de ses pongistes. « Nous nous préparons depuis plusieurs années au niveau départemental pour les Jeux africains qui se pointent à l'horizon. Pour nous, cette compétition est d'ailleurs une belle occasion d'évaluer tous nos athlètes. Vous ne serez pas déçus pour les pongistes de Pointe-Noire », a-t-il promis.

Il s'est vanté de la médaille d'or et de quelques médailles d'argent remportées par ses pongistes à la précédente édition organisée à Dolisie dans le département du Niari. « Vu le travail fait et du stage de deux mois que certains de nos pongistes y ont participé en Chine, les pongistes ponténégrins doivent prouver ici ce qu'ils sont à mesure de faire sur le plan technique et tactique avant la grande échéance des Jeux africains de Brazzaville en septembre 2015», a dit Serge René Samba content du niveau technique des pongiste congolais qui ont occupé la deuxième place au championnat d'Afrique en catégorie junior.

Charlem Léa Legnoki

Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE

ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

ASSURANCE TOURISTIQUES (Chantiers, Mariages et Essais)

ASSURANCE MALAIRE

ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE

ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT

ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!

Promotion spéciale

Ordinateurs portables acer

● Acer Aspire E1-570

Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.4" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

● Acer Celeron (Couleur Rouge)

● Acer Celeron (Couleur Grise)

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.4" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

● Acer Aspire V5-131

Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.4" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC

Avenue Alphonse Fondère, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34/ 06 881 34 34 - Courriel: info@terrastech-cg.com - Web: www.terrastech-cg.com

MÉDIA

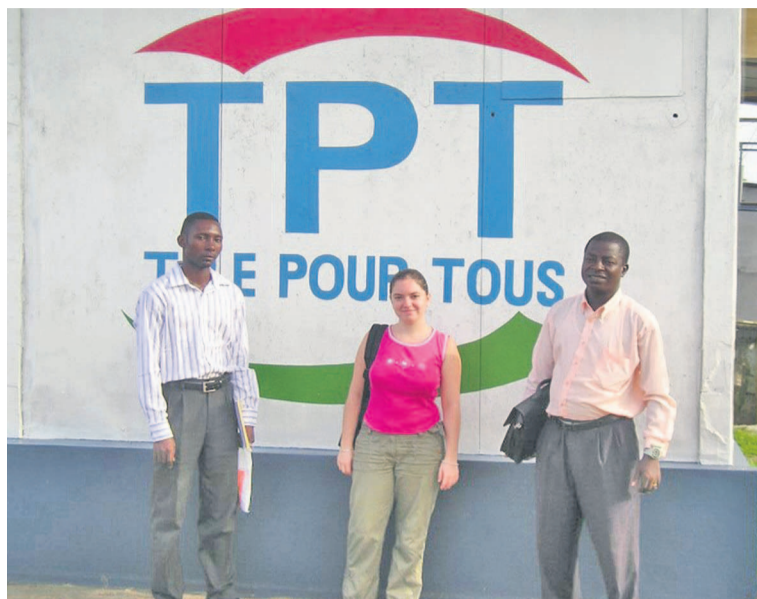
Le directeur de «Télé pour Tous» reprend ses fonctions après cinq mois d'absence

Le directeur-gérant, Jean Barré N'Gakia, et les membres du comité de direction de Télé Pour Tous (TPT) ont repris avec leurs activités après cinq mois passés hors de leurs bureaux. La conférence de presse organisée le 18 décembre a permis à Jean Barré N'Gakia de le signaler tout en éclairant l'opinion sur la situation réelle de TPT.

Pour la petite histoire, Télé Pour Tous (TPT) est la première chaîne de télévision privée à Pointe-Noire. TPT traverse depuis 2005 une période tumultueuse faite de grèves comme en 2014. Malgré des négociations patronats/syndi-

cat qui semblaient pourtant bien parties, les choses ont fini par se dégrader le 4 juillet dernier après que les syndicalistes de TPT ont décidé de prendre les commandes de cette télévision, sans être mandatés, empêchant ainsi le directeur gérant et le comité de direction d'y accéder.

Cette situation a duré cinq mois jusqu'au 4 décembre quand une descente sur les lieux a permis au juge du 6ème cabinet d'instruction du tribunal de grande instance de Pointe-Noire et au procureur de la République de dire le droit et de délivrer la réquisition. Un document qui a permis par voie d'huissier de rétablir



l'ordre et de remettre la gestion de TPT à qui de droit, notamment à son directeur gérant. En réalité, l'air de fond est resté frais au sein de cette structure dont les revendications des agents sont toujours d'ordre salarial. Le cumul des arriérés (60 mois) nourrit la pomme de discorde entre la direction et le syndicat. Pendant cette conférence de presse, le directeur gérant de

TPT a démenti cette information qui selon lui est fautive sur toute la ligne car, dit-il : « la période des arriérés part de 2005 à 2012 et les travailleurs à qui la structure est le plus redevable sont au nombre de 12 avec pour chacun 33 mois d'arriérés », a-t-il précisé. Pour arrêter l'ordre le cou à ces « affabulations aux allures de diffamation », l'orateur a divulgué une liste présentant le nombre

réel des mois d'arriérés partant de la période 2005 à 2012. On peut y lire : 33 mois d'arriérés de salaires pour 12 agents, 25 mois pour 3 agents, 23 mois pour 11 agents, 22 mois pour 1 agent, 21 mois pour 2 agents, 20 mois pour 3 agents, 18 mois pour 2 agents, 17 mois pour 2 agents, 16 mois pour 3 agents, 15 mois pour 1 agent, 14 mois pour 2 agents, 12 mois pour 2 agents, 11 mois pour 4 agents, 8 mois pour 2 agents, 4 mois pour 1 agent et enfin 3 mois pour 1 agent.

Selon le directeur-gérant, s'il n'avait pas cette grève illégale qui a mis hors service toute l'équipe administrative, une solution serait trouvée avec notamment le paiement des mois d'avril et mai 2014 dans la période allant du 23 juin au 09 juillet 2014. Rappelons que, Jean Barré N'Gakia est arrivé à la tête de TPT en juin 2012 après la démission de l'ancien directeur gérant qui, avant de partir, déclarait déjà le manque d'argent liquide pour le renforcement des capacités en matériel.

Hugues Prosper Mabonzo

HUMEUR

Et pourtant la culture du « Mbongui » sans calculs a ses atouts !

Le Mbongui dont il est fait allusion, ici, n'est pas un palais à l'occidentale où tous les longs discours et même ceux qui sortent de l'ordre du jour sont permis, il s'agit plutôt d'une institution sociale à l'africaine, d'où sortent des solutions justes et quelle que soit l'affaire traitée. Ce « Mbongui » se situait au centre du village, et surtout de la case du chef. Vrai lieu de concertation sociale, de sagesse, de pondération, de synergie sociale, de symbiose, de mixage social, en vue d'une socialisation acceptable par tous. Après le « Mbongui », en réalité, toute contestation devrait être éloignée du vécu quotidien.

À dire vrai, il n'est ni le lieu de l'invective, de la calomnie, de l'insulte, du mensonge, de la trahison, de la revanche. Il ne traite pas de tous les problèmes mais plutôt du problème dont il est question et qui est soumis au chef pour appréciation. C'est ainsi qu'au village, un habitant qui perdait son filet dans la forêt, ou dans la rivière, trouvait en ce Mbongui un espace pour la résolution de son problème. Ici, les participants se concentraient sur le problème soumis à l'ordre du jour. Il aussi s'agit des questions d'intérêt communautaire. Par exemple, comment accroître le rendement agricole ? Il y a donc là, l'idée de la définition et de la circonscription du sujet à débattre au Mbongui.

Cette survivance sociale africaine refait surface dans plusieurs pays africains, lorsqu'il y a certaines questions d'intérêt majeur. Tenez ! Dans de nombreux départements du pays, là où parfois la logique juridictionnelle et judiciaire moderne échoue, le Mbongui peut réussir en proposant des pistes de solutions. Tout dépendra donc du problème. Alors, pourquoi abandonnons-nous cette logique « mbonguiste » ? Que l'on veuille ou pas, les pays africains sont appelés à avoir une identité hybride, c'est-à-dire 50% d'occidental et 50% d'africain. Ainsi, les mécanismes de résolution de certains différends à travers le mbongui ne sont pas à rejeter. Il faut plutôt les entretenir et les enrichir.

Plusieurs penseurs et intellectuels africains l'ont déjà maintes fois affirmé, le Mbongui est un carrefour ; il a ses atouts et ses avantages. Et lorsqu'on tire trop sur la fibre occidentale sans laisser une marge aux implications « mbonguistes » dans la recherche des solutions aux problèmes des sociétés africaines, cela s'apparente à du copier-coller. Une méthode rarement heureuse car elle n'est pas sans risques à court, moyen ou long terme. Le vrai problème, c'est de ne pas créer au sein du Mbongui des digressions qui, somme toute, faussent le règlement des problèmes.

Les pays africains, quelle que soit leur spécificité culturelle, ont un soubassement sociologique commun lorsqu'il s'agit de traiter d'une question d'intérêt social avéré. De nombreux témoignages soutiennent le « Retour au Mbongui ». On citera l'Algérien Mahi Seddik et le Congolais Jorus Mabiala dont le spectacle était présenté au mois de juin de cette année à Pointe-Noire.

La culture du Mbongui s'impose à nous. La rejeter, c'est nier l'une des valeurs cardinales de notre continent, car elle est une solution à de nombreux problèmes sociaux qui peuvent entraver la bonne marche d'un pays.

Faustin Akono

JUSTICE

Peine de mort pour Nkaya Miyalou Guy Euloge « Ya Guy » et son complice

Ce verdict a été rendu, le 19 décembre aux environs de 21 heures, par Michael Pambou, 1^{er} président de la Cour d'appel de Pointe-Noire. Sont principalement visés : Nkaya Miyalou Guy Euloge et Mabengué Mabengué Ndosso Jean Richard condamnés aussi de payer une somme de 95 millions Fcfa aux ayants droits des victimes et à Mbemba Ngangoula Jeansule, la rescapée de leurs crimes commis à la machette, les 6 et 7 août, au quartier Socoprise à Pointe-Noire.

« Par ce motif, statuant publiquement, contradictoirement en matière criminelle, au 1^{er} et 2^e ressort sur l'action publique requiert en crime d'assassinat, de complicité d'assassinat commis par Mabengué Mabengué Ndosso Jean Richard sur la personne de Mouanza Ette Taliane déclare Mabengué Mabengué et Nkaya Miyalou Guy Euloge, coupables de crimes d'assassinat et tentative d'assassinat qui leur sont reprochés. En répression, leur faisant application de la loi, les condamne à la peine de mort », a déclaré le 1^{er} président de la Cour d'appel prononçant l'arrêt de justice. C'est après trois jours de procès que la Cour et les jurés ont donné leur verdict suite à l'audition de la survivante Mbemba Ngangoula Jeansule, celle des accusés, leur confrontation, des réquisitions des parties civiles, de la défense et du parquet général. Le crime, la complicité d'assassinat sur Mouanza Ette Taliane, Ngoma Matondo Delgani, Ngoma Juliana ont été retenus comme charges par la Cour. Par ailleurs,



Une vue des membres de la cour et des jurés Crédit photo «Adiac»

la tentative d'assassinat contre Mbemba Jeansule a été retenue contre les accusés qui n'ont bénéficié d'aucune circonstance atténuante, ni de sursis.

La Cour criminelle et les jurés ont requis aux dépens des accusés de payer les sommes suivantes aux ayants droits de feu Ngoma Matondo Delgani : 25 millions de Fcfa ; Ngoma Juliana, 10 millions de Fcfa ; Mouanza Taliane, 1 franc symbolique. Les accusés doivent payer 60 millions de Fcfa à Mbemba Ngangoula Jeansule. Le tout en application des articles 295, 296, 298, 302, du code pénal et des articles 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 307, 311, 314, 512, 513, 741, 742, 743, 744, du code de procédure pénale. Avant de lever la séance, le 1^{er} Président de la Cour d'appel a rappelé que les accusés avaient trois jours pour faire appel aux décisions prises par la Cour et les jurés. À l'issue de cette audience, la mère de Taliane a salué les décisions de la justice qui, selon elle,

correspondent à la gravité des faits. M^e Iréné Malonga, avocat de Nkaya Miyalou Guy Euloge, mécontent du verdict a décidé, en accord avec son client, d'introduire un pourvoi en cassation.

Rappel des faits

Les 6 et 7 août 2014, ont été perpétrés quatre crimes à la machette au quartier Socoprise dans le 1^{er} arrondissement Émery Patrice Lumumba à Pointe-Noire. Mouanza Ette Taliane, 25 ans, jeune cadre à Total E&P Congo, son cousin Ngoma Matondo Delgani et sa fille Ngoma Juliana, 2 ans ont été assassinés à la machette par Nkaya Miyalou Guy Euloge, 38 ans, père de quatre enfants et Mabengué Mabengué Ndosso Jean Richard, 28 ans, père d'un enfant. Quant à Mbemba Ngangoula Jeansule, conjointe de Ngoma Matondo, la seule survivante de la barbarie, elle a perdu ses deux mains et porte pour toujours d'énormes cicatrices sur tout le corps.

Hervé Brice Mampouya

TAEKWONDO

Des journalistes sportifs honorés par la fédération

Le président de la structure, Stanislas Mbys, a remis des diplômes de mérite aux chevaliers de la plume et du micro, en guise de reconnaissance de leur travail dans la promotion du Taekwondo le long de cette année finissante.

Les responsables de la Fédération congolaise de Taekwondo (Fecotae) n'ont pas une mémoire courte. Ils se sont souvenus des efforts abattus par les journalistes sportifs sur la vulgarisation de la discipline à travers le pays et la visibilité des actions menées par la Fecotae dans l'accomplissement de la mission qui est la tienne. Pour dire sa reconnaissance, la fédération a procédé le 20 décembre à la remise officielle des diplômes dits de mérite. En effet, Saturnin Mahoungou de La Semaine africaine, Enavel Apembé de Télé-Congo, Aimé Nzokou de Radio-Congo et Maurel Moulougui de Radio-Mucodec. Les Dépêches de Brazzaville étaient également primées. « En douze ans d'exercice de ce métier, je n'ai jamais reçu un prix de la part d'une fédération sportive nationale. (...) Je suis naturellement ému par ce geste grandeur nature », a déclaré le lauréat de Radio-Mucodec. Un avis d'ailleurs partagé par ses confrères des autres médias. Dans l'échange d'idées entre



Les membres de la Fecotae et les journalistes primés

les membres de la Fecotae et les journalistes, les deux parties n'ont pas manqué de relever les faiblesses observées de part et d'autres. Les hommes de médias ont accusé la fédération de n'avoir pas l'habitude de communiquer sur ses activités alors que le président de la Fecotae a déploré le fait que

lui fait en sorte que certaines performances des athlètes dans les compétitions nationales ou internationales passent sous silence. Le cas des médailles d'or et de bronze remportées par les Diables rouges Taekwondo à la récente coupe du monde francophone de la discipline, disputée à Dakar, au Sénégal, en

marge du sommet de la Francophonie. « Dans la couverture médiatique des activités sportives, les journalistes du

domaine privilégient certaines disciplines au détriment des autres. (...) J'ose croire que cette façon de faire va changer pour le grand intérêt du sport congolais en général », a indiqué Stanislas Mbys. Par ailleurs, les heureux lauréats ont proposé à la Fecotae d'organiser des séminaires de formations à leur endroit sur les termes techniques de la discipline. Souvent, ont-ils reconnu, l'interprétation technique des combats ou des résultats s'avère difficile pour certains d'entre eux. Une proposition jugée pertinente par Stanislas Mbys qui d'ailleurs a annoncé que dès janvier, la Fecotae fera de son mieux pour matérialiser cette formation.

« Il n'y a pas de fédération sportive sans journaliste et inversement. Nous avons intérêt à sauvegarder ce lien professionnel et social pour l'intérêt du pays », a dit le président de la ligue départementale de Brazzaville, Stive Bienvenu Ndala, dans son mot de circonstance. C'est sans nul doute dans ce sens que le président de la Fecotae a mis à la disposition des journalistes un ballon de football. Objectif : constituer une équipe de journalistes de tous les médias qui livreront des matches amicaux avec la Fecotae. Finalement, en dehors de leur domaine de prédilection, journalisme et taekwondo, les acteurs des deux parties peuvent prouver leurs talents au football. Une collaboration sportive que le public attend de voir.

Rominique Nerplat Makaya

RÉFLEXION

À Christophe de Margerie...

Mon cher Christophe, pardonne-moi de troubler, pendant quelques instants, le repos mérité qui est le tien au terme d'une vie bien remplie qu'un destin absurde tranche, il y a quelques semaines, sur l'aéroport de Nvukovo, à Moscou. Mais je sais, pour t'avoir vu rire à perdre haleine en diverses circonstances, que tu t'es certainement bien amusé, jeudi soir, lorsque la chaîne de télévision France 2 consacra son émission « Complément d'enquête » au puissant groupe pétrolier Total que tu présidais avec autant de détermination que de diplomatie. Non que celle-ci ait été mal construite ou mal présentée, mais simplement parce qu'elle n'a pas dérogé à la règle du genre qui consiste à présenter comme fondamentales des réalités qui sont en réalité accessoires.

Je ne m'arrêterai, pour illustrer ce jugement, que sur ce que je t'ai vu accomplir là où nous travaillons, c'est-à-dire au Congo. Alors que l'on te présentait dans cette émission, sans bien sûr le dire ouvertement, comme un courtisan plus soucieux d'attirer pour ta compagnie les bonnes grâces du pouvoir que de contribuer à l'émergence de ce pays, j'ai constaté tout au long de ces années que tu t'impliquais fortement et personnellement dans ce lent et ambitieux processus. Au point même, chose incroyable si l'on y réfléchit bien pour un grand patron français, que tu

avais sollicité de la plus haute autorité du pays l'honneur d'y avoir une maison dans laquelle tu pourrais venir te ressourcer à intervalles réguliers, maison que tu avais fait construire dans le périmètre d'Édou, à quelques encablures d'Oyo.

Ce que France 2 n'a, hélas ! ni dit, ni montré, c'est que tu as été l'un des artisans les plus actifs, les plus engagés de la réconciliation qui mit fin, en 1998, au divorce provoqué entre le Congo et la France par le rôle très négatif, pour ne pas dire carrément criminel, que joua le groupe Elf lors des événements ayant conduit à la guerre civile de 1997. Venu à Oyo pour parler avec Denis Sassou N'Guesso, quelques mois seulement après que Total eut absorbé Elf, tu n'as eu de cesse que d'instaurer des liens de confiance avec les nouvelles autorités de la République.

Et si tu y es parvenu c'est, d'abord et avant tout, parce que tu ne racontais pas de boniments comme tes prédécesseurs, mais parce que tu osais regarder la vérité en face. Grâce à toi la France a préservé et développé ses intérêts dans le Bassin du Congo. Elle te doit infiniment plus qu'elle ne le croit et que ne le disent les médias publics qui prétendent relater ta vie.

Ayant accompli cette tâche et accédé aux plus hautes responsabilités dans la vaste entreprise que tu dirigeais

jusqu'à très récemment, tu aurais pu prendre du recul par rapport au Congo. Or, c'est le contraire qui s'est produit puisque tu venais à intervalles réguliers à Pointe-Noire, à Brazzaville, à Oyo pour parler de l'avenir avec le chef de l'État et ses proches collaborateurs. Si bien que nous avons pris l'habitude, nous qui observions la scène avec attention, de te surnommer « Christophe l'Africain ».

Ces réalités, bien concrètes, Denis Sassou N'Guesso les a rappelées en quelques mots au journaliste que France 2 avait envoyé au Congo afin d'enquêter sur tes relations avec l'Afrique et qui revenait tout juste d'Oyo où l'avait reçu l'un des proches du Président que tu connaissais bien, Serge Mouyi. Mais il faut croire qu'elles n'ont été ni perçues ni comprises par l'état-major de la chaîne à Paris puisqu'elles se sont trouvées noyées dans un fatras d'images dont le but apparent était de déconsidérer ton groupe aux yeux du grand public.

Là où tu reposes désormais, en Normandie, je sais, nous savons que tu n'as pas rompu tes liens avec le Congo. Tout comme Pierre Savorgnan de Brazza, tu es en réalité plus que jamais parmi nous. Et ce n'est assurément pas un hasard si Total a participé activement à l'élévation du Mémorial où celui-ci repose aujourd'hui avec sa famille, en

plein cœur de Brazzaville. Conscient de ce que la France doit à l'Afrique en général, au Congo en particulier, tu cherchais en effet constamment comment Total pourrait contribuer de façon plus efficace au progrès économique et social de ces peuples.

Je sais, pour en avoir parlé avec toi quelques jours avant ta mort, que tu comptais venir au Congo dans les semaines à venir afin d'aborder une fois encore ces questions avec Denis Sassou N'Guesso. Conscient des problèmes que ne pouvait manquer de poser la chute vertigineuse des cours du pétrole, tu lui aurais sans doute proposé de participer plus activement à la marche de son pays vers le développement durable et, sans doute aussi, te serais-tu engagé à faire mieux respecter les accords pétroliers conclus avec l'État congolais. Dieu, ce Dieu auquel tu croyais profondément, en ayant décidé autrement nous qui sommes toujours vivants veillerons à ce que ta volonté soit respectée.

Sache, mon cher Christophe, qu'en regardant jeudi soir France 2 passer à côté de ces vérités essentielles, j'ai levé mon verre à ta santé. Un verre de ce whisky vénérable que nous avons l'habitude de boire en fin de journée, à Oyo ou à Paris, et qui nous permettait de parler sérieusement de l'avenir.

Jean-Paul Pigasse